



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG
WWW.FR.CH



Direktion für Erziehung, Kultur und Sport EKSD
Direction de l'instruction publique, de la culture
et du sport DICS

Amt für Kultur / Service de la culture
Rue Frédéric-Chaillet 11, 1700 Freiburg
T +41 26 305 12 81, www.fr.ch/secu

—
ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

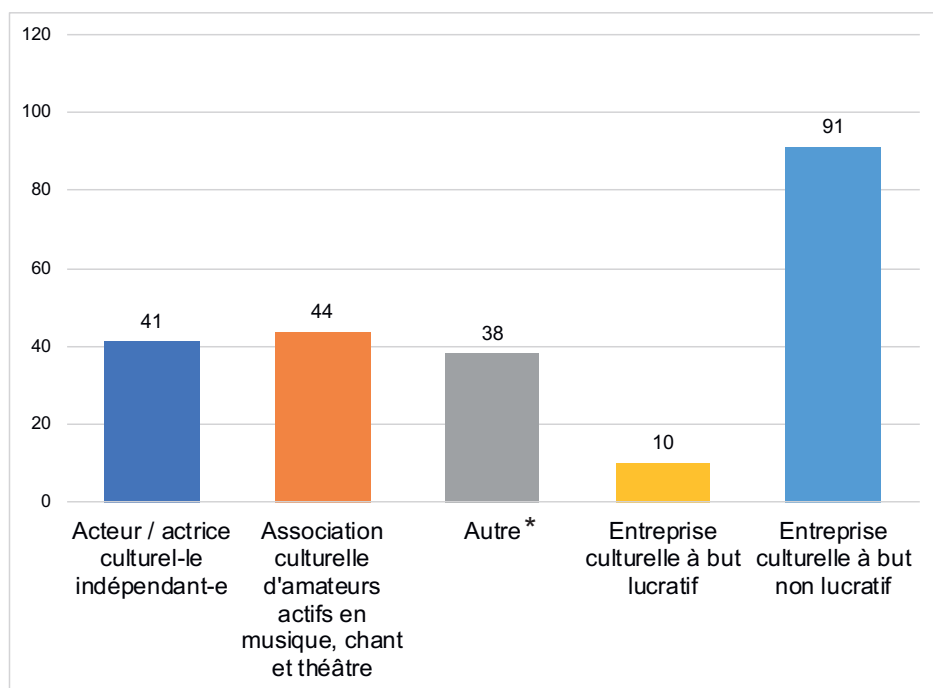
Résultats du sondage sur les impacts de la pandémie du COVID-19 sur la culture fribourgeoise

1. Description des structures

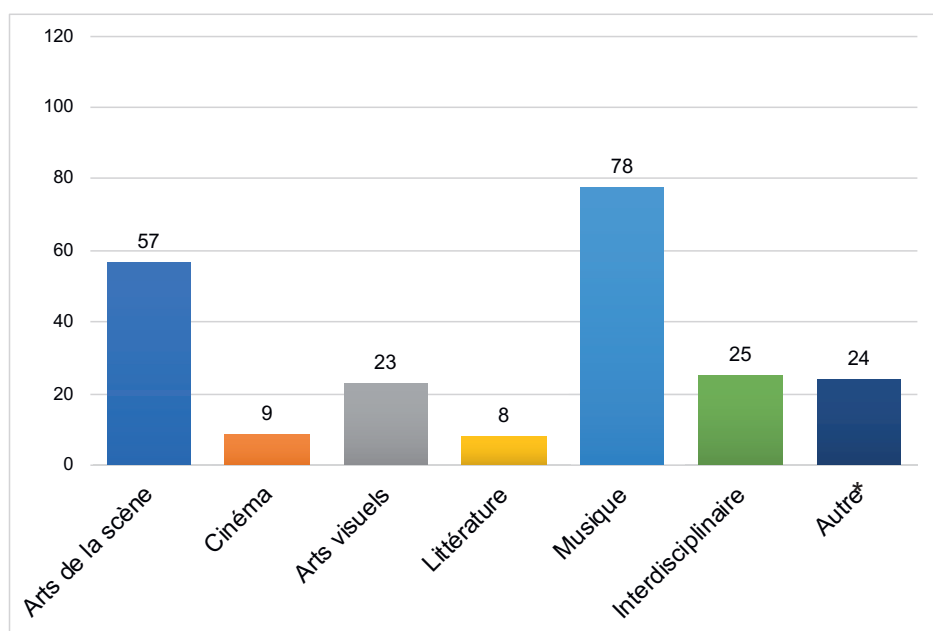
Informations sur le sondage

Le sondage a été réalisé entre le 25 mars et le 6 avril 2020. Il a été rempli par 224 personnes et entreprises du domaine culturel. Les doublons par structure culturelle et les réponses hors champ culturel n'ont pas été pris en compte dans les résultats.

Types de structures et disciplines ayant répondu au sondage

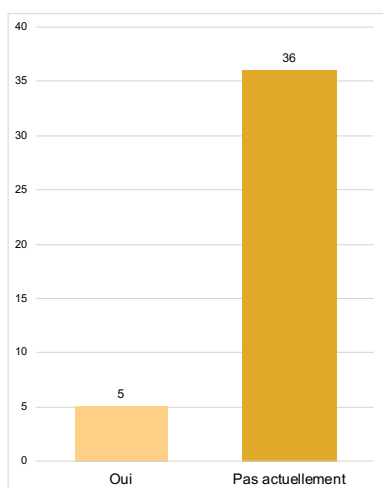


*includ : associations professionnelles ou sans but lucratif, fondations

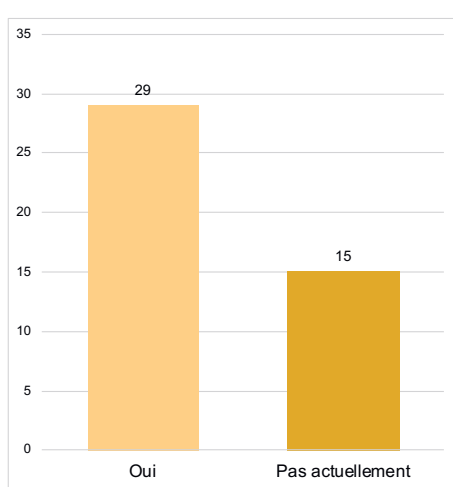


*includ : bijouterie, masterclasses, arts interactifs, musées (30%), cirques, animations pour enfants, médiation culturelle, histoire et traditions

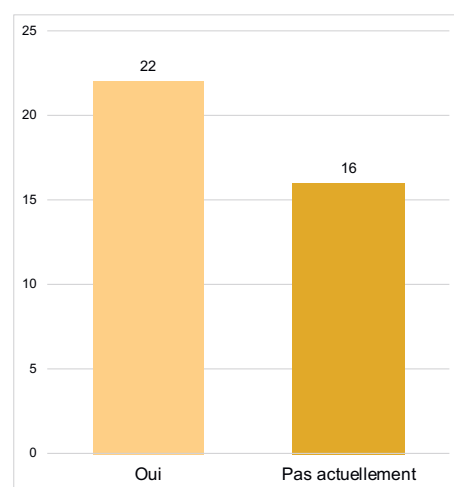
Êtes-vous bénéficiaire direct de subventions de l'Etat de Fribourg ou de la Loterie romande?



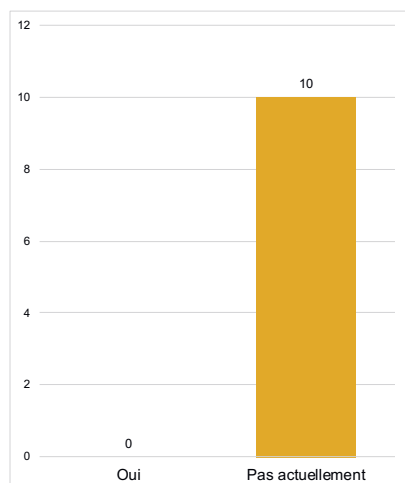
Acteurs / actrices culturel-les indépendant-es



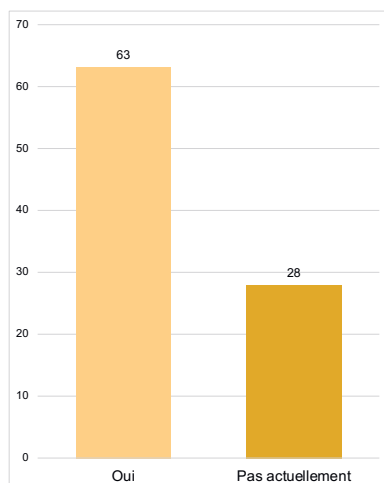
Associations culturelles d'amateurs actifs en musique, chant et théâtre



Autres

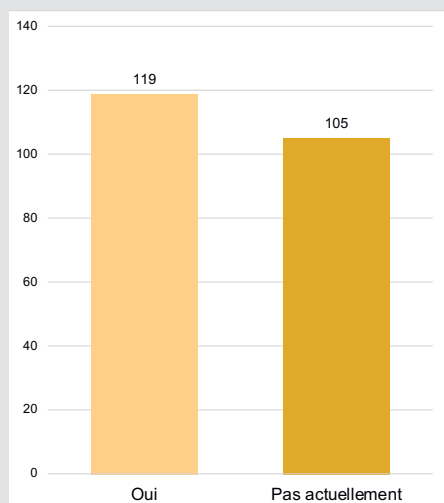


Entreprises culturelles à but lucratif



Entreprises culturelles à but non lucratif

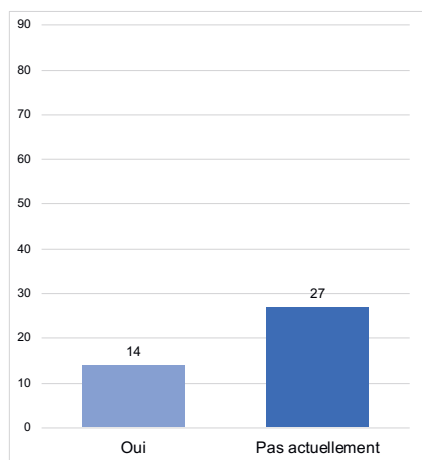
Toutes les structures



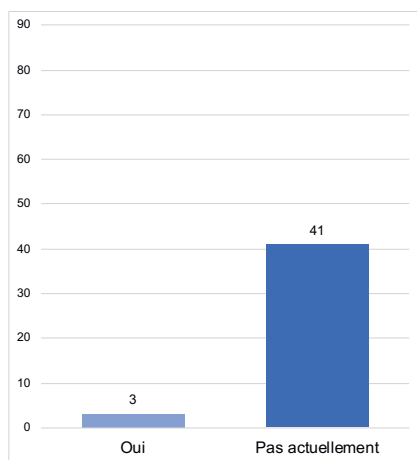
Commentaire

Les bénéficiaires actuels de subventions de l'État de Fribourg ou de la Loterie romande sont minoritaires chez les acteurs/actrices indépendant-es (12%) et inexistant chez les entreprises à but lucratifs. Dans les autres types de structures, 58% des répondants au minimum en sont actuellement bénéficiaires.

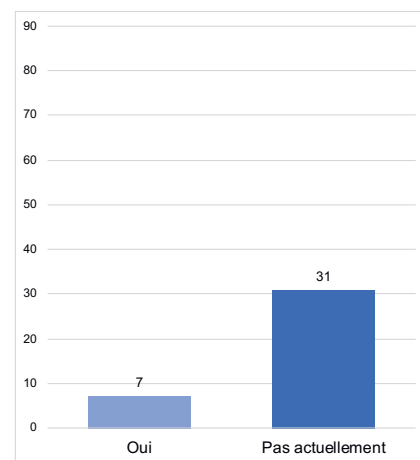
Êtes-vous bénéficiaire indirect de subventions de l'Etat de Fribourg ou de la Loterie romande? (En d'autres termes, avez-vous été engagé-e par une structure subventionnée par l'Etat de Fribourg ou la Loterie romande?)



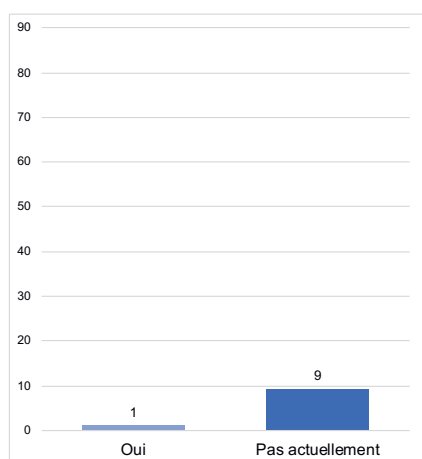
Acteurs / actrices culturel-les indépendant-es



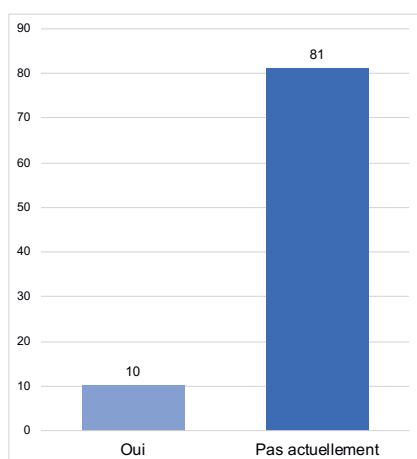
Associations culturelles d'amateurs actifs en musique, chant et théâtre



Autres

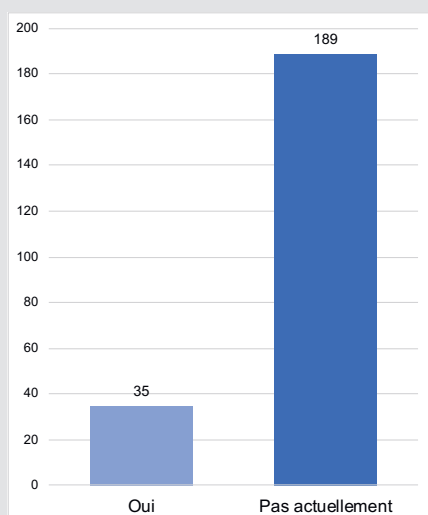


Entreprises culturelles à but lucratif



Entreprises culturelles à but non lucratif

Toutes les structures

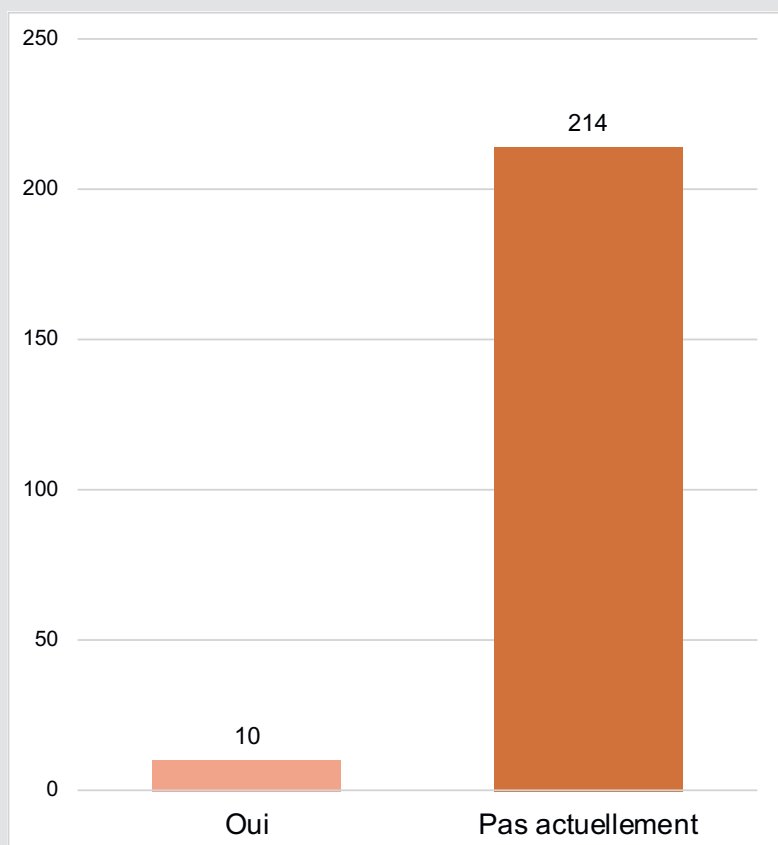


Commentaire

Globalement, la majorité des structures ne sont actuellement pas bénéficiaires indirectes de subventions de l'Etat de Fribourg ou de la Loterie romande, sauf chez les acteurs / actrices culturel-les indépendant-es : environ 34% d'entre eux en bénéficiant actuellement.

Êtes-vous bénéficiaire direct de subventions venant de dispositifs ro-mands mutualisés (par ex: Cinéforum, Corodis, FCMA Musique+, Label+, Livre +, etc.) ?

Toutes les structures



Commentaire

Plus de la moitié de ce types de subventions sont actuellement accordées à des répondants avec une activité dans le domaine de la musique. Les autres exercent dans le domaine du cinéma (20%) et des arts de la scène (20%).

Commentaires des répondants

Les réponses ont été résumées pour en faciliter la lecture.

- La crise n'est pas seulement une **perte financière**, mais aussi une **perte matérielle** (moins de photographies effectuées pour les banques d'images, moins de relations créées)
- Un musicien est soutenu pour 1 événement (Pro Helvetia) sur les 20 qu'il a dû annuler.
- Des dépenses avaient déjà été faites pour des événements qui ont dû être annulés.
- La situation a des répercussions pour **2020 mais aussi pour 2021**.
- **La fermeture de certains espaces d'exposition ne permet plus aux artistes de vendre** les œuvres qui y sont exposées. Ceci a un lourd impact financier sur les artistes qui avaient déjà beaucoup investi dans leurs événements.
- Certains artistes **réclament l'achat d'œuvres** par l'État de Fribourg.
- Une association **décide par solidarité de continuer à verser les salaires** de ses employés tout en remboursant aux personnes inscrites les cours qui n'ont pas lieu.
- Une personne fait de la figuration et de l'assistantat comme activité secondaire, afin de subvenir à ses besoins vitaux. **Les contrats annulés étaient oraux**
- Une entreprise dans le cinéma voit sa **production retardée** et les événements liés à la sortie d'un film seront probablement annulés.
- Une fondation ne bénéficiant d'aucun soutien annonce être **proche de la faillite**.
- Des répondants annoncent être soutenus par des associations faîtières, par des communes, l'Agglo, l'État et/ou la LoRo, et comptent sur ces promesses de soutien.

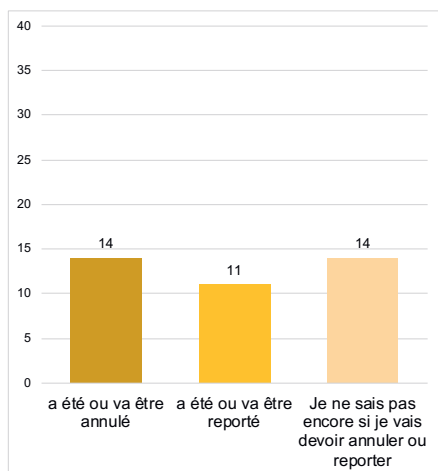
2. Analyse de la situation actuelle de pandémie COVID-19

Résumez les difficultés auxquelles vous êtes confronté-e-s suite à la pandémie

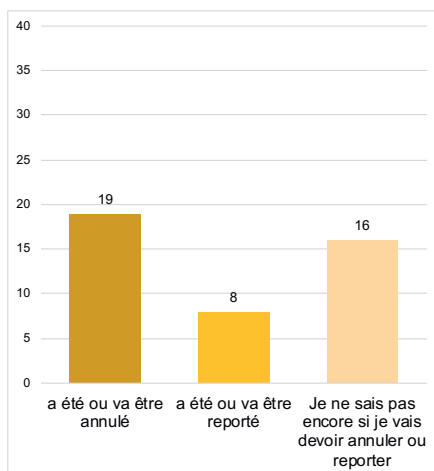
Les réponses ont été résumées pour en faciliter la lecture.

- **Annulation de mandats**
- **Annulation d'événements** et coûts multiples engendrés **sans rentrées d'argent**
- Reports d'événements coûteux lorsque toute **la communication doit être faite une seconde fois**
- **Annulation des répétitions** musicales pour de futurs concerts
- Difficultés de planifier, avec des **répercussions jusqu'à 2021**
- Annulation de mandats sur la période la plus importante de l'année (jusqu'à 80% du chiffre d'affaire)
- **Difficultés** dans l'organisation de **la suite** des événements et le recrutement des personnes
- Annulations de projets à l'étranger dans le cadre de bourses
- Difficultés de vivre dans l'incertitude d'éventuels reports de manifestation en tant qu'artiste
- Dans le domaine du spectacle, l'appel aux **candidatures de troupes théâtrales pour un spectacle** est rendu **difficile**. Comme celles-ci ne peuvent pas se projeter, elles ne concourent pas et le choix est considérablement restreint.
- **Absence de contrat de travail** et pas de droit au chômage, **prévisions de s'inscrire au social**
- Certains demandeurs d'emploi inscrits à l'ORP sans délai cadre possible pour le moment perdent des périodes pour ouvrir un délai cadre, suite à **l'annulation de contrats oraux**
- **Risque d'embouteillage** chez les prestataires **lors de la reprise**
- **Certaines structures ne sont pas financièrement en danger**, même en remboursant les billets vendus
- Pour les événements à venir, **difficultés de trouver des sponsors** à cause des impacts financiers de la crise
- **Impossibilité de réceptionner des œuvres étrangères** suite au respect des mesures de sécurité entraînant des complications pour de futures expositions

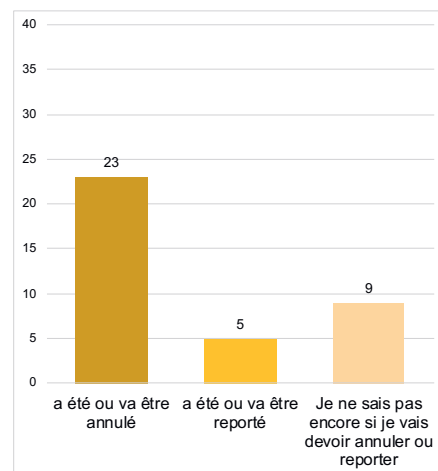
Votre manifestation/votre activité/votre projet :



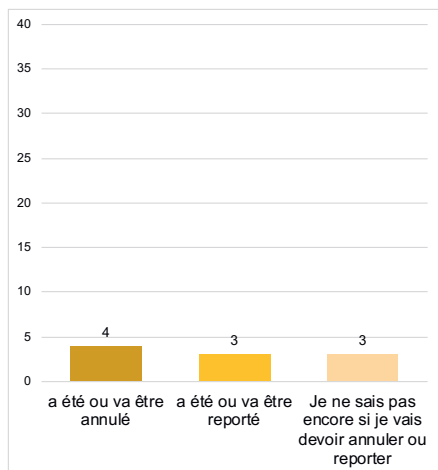
Acteurs / actrices culturel-les indépendant-es



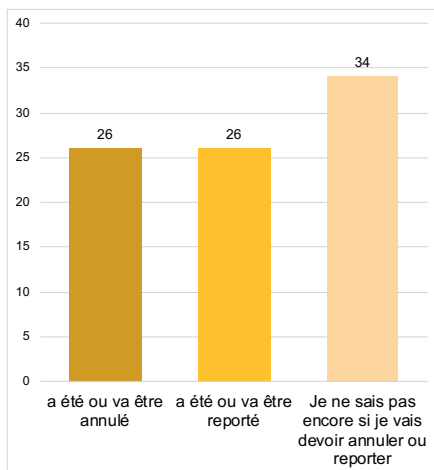
Associations culturelles d'amateurs actifs en musique, chant et théâtre



Autres

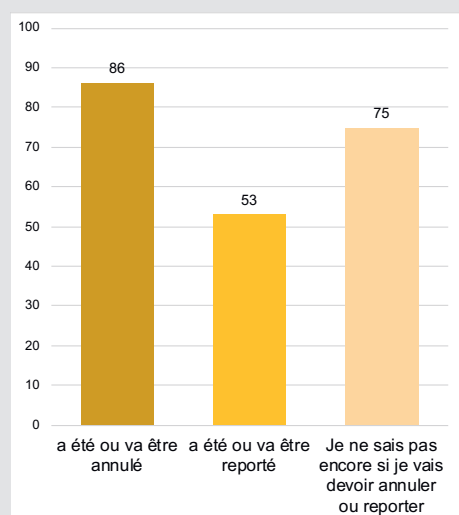


Entreprises culturelles à but lucratif



Entreprises culturelles à but non lucratif

Toutes les structures

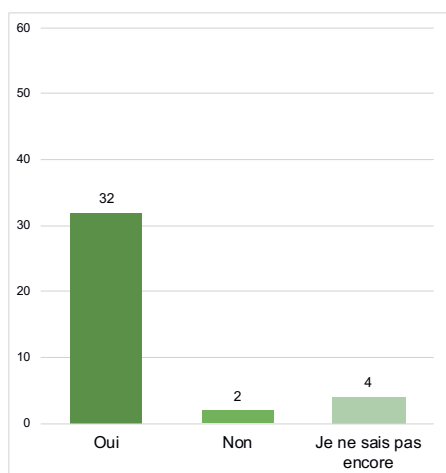


Commentaire

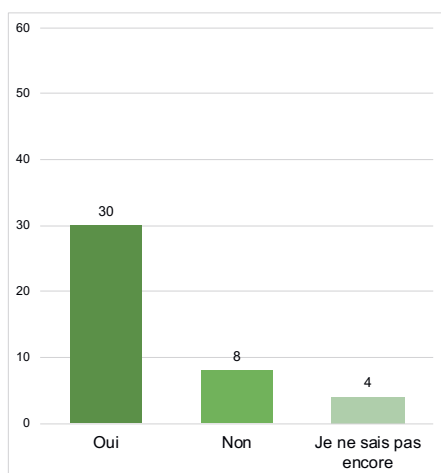
Globalement, la plupart des projets sont annulés. Un tiers de répondants encore indécis s'explique entre autre par la date avancée du sondage (25 mars au 6 avril) et l'attente de connaître la durée de l'épidémie.

3. Impact financier de la pandémie sur les activités

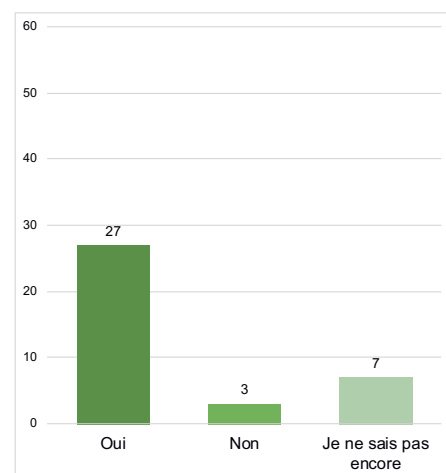
Les mesures prises contre le coronavirus ont-elles eu un impact financier direct sur votre manifestation / activité / projet ?



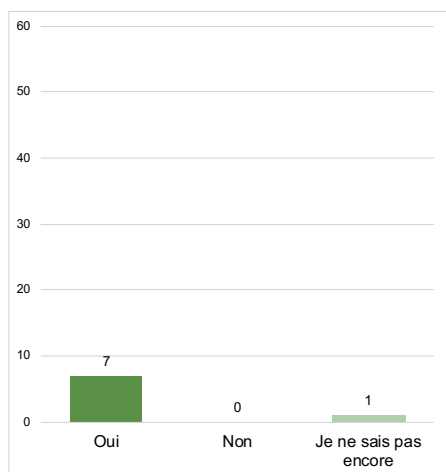
Acteurs / actrices culturel-les indépendant-es



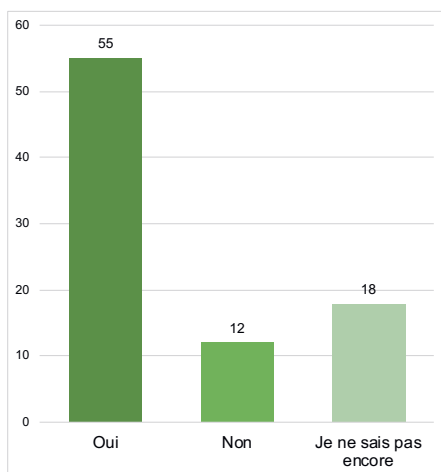
Associations culturelles d'amateurs actifs en musique, chant et théâtre



Autres

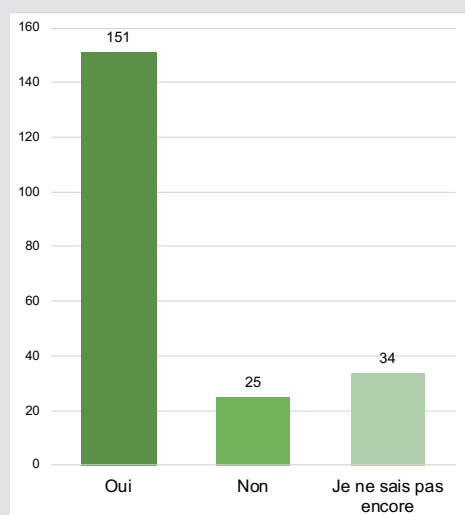


Entreprises culturelles à but lucratif



Entreprises culturelles à but non lucratif

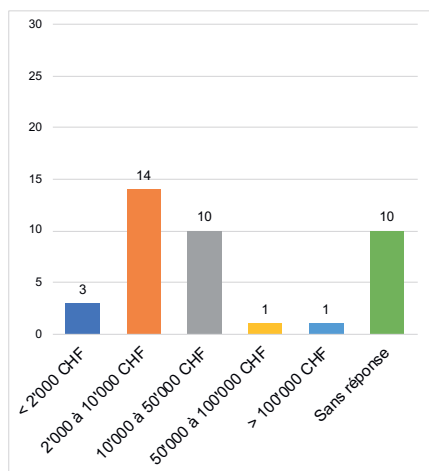
Toutes les structures



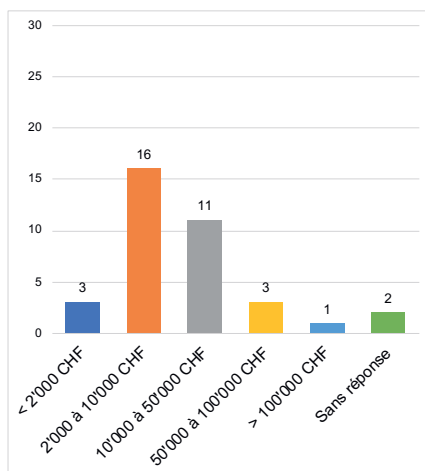
Commentaire

La grande majorité des répondants (72%) indique ressentir un impact financier sur ses activités. Environ la moitié des personnes ayant répondu «Non» à la question l'ont mal comprise, puisqu'elles se contredisaient dans les commentaires précédents. L'autre moitié (13 répondants) avoue ne pas être touchée car leur période d'activité ne se situe pas durant la période de crise (6%). Enfin, d'autres attendent de connaître la durée de la pandémie et des mesures prises pour savoir s'ils seront touchés ou non.

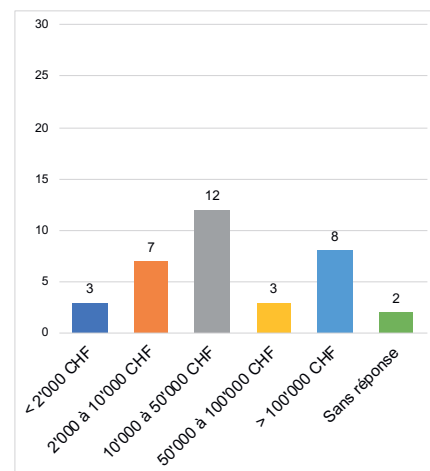
Quel était le budget total prévu de votre manifestation/activité/projet ?



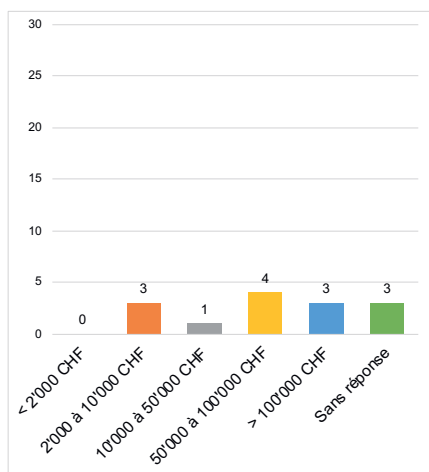
Acteurs / actrices culturel-les indépendant-es



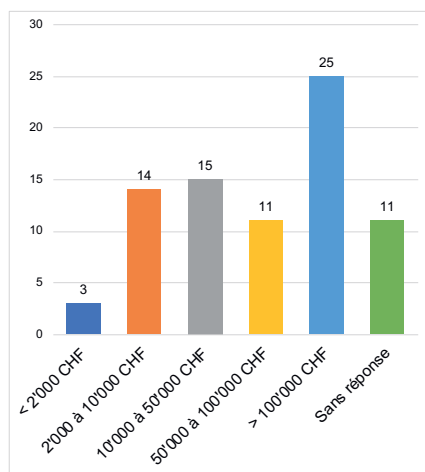
Associations culturelles d'amateurs actifs en musique, chant et théâtre



Autres

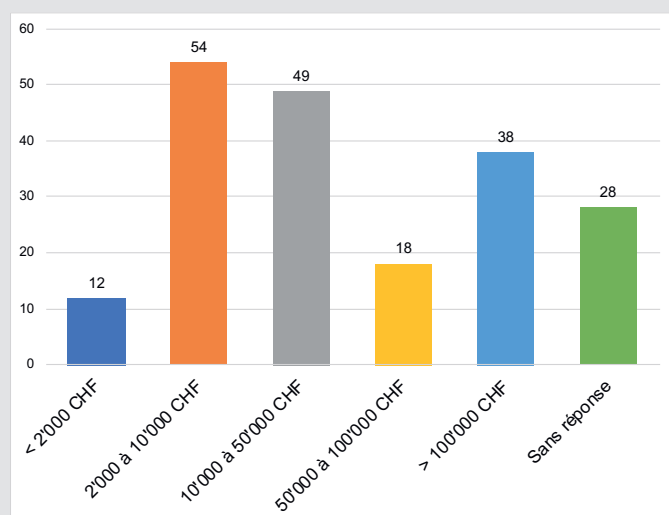


Entreprises culturelles à but lucratif



Entreprises culturelles à but non lucratif

Toutes les structures

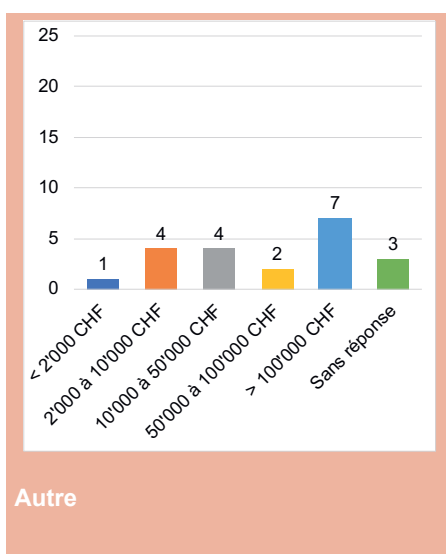
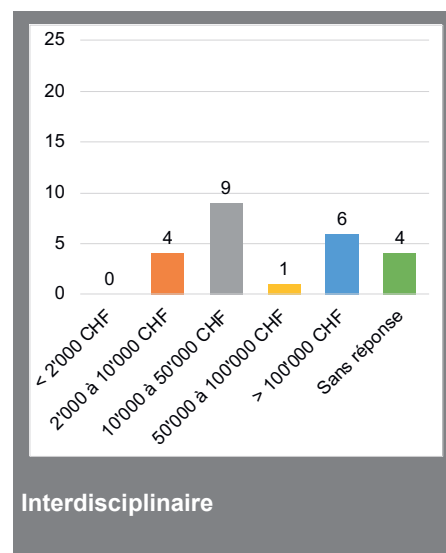
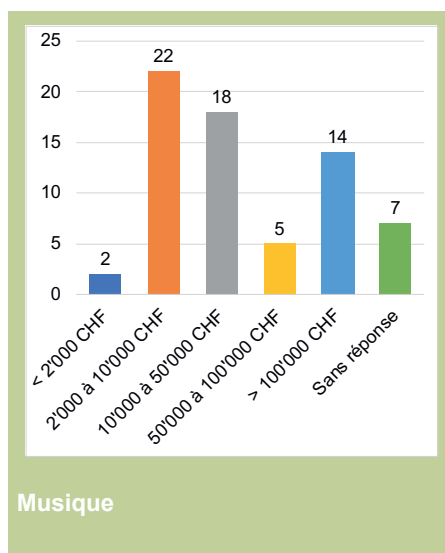
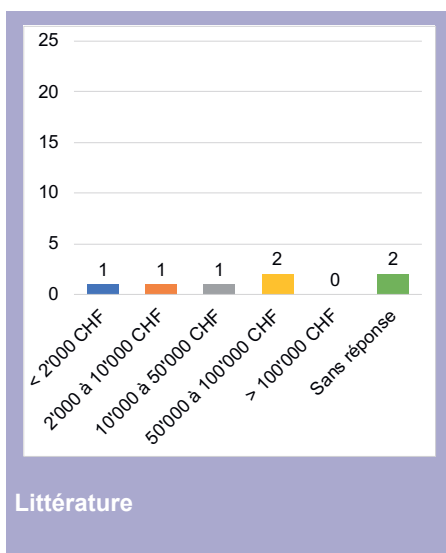
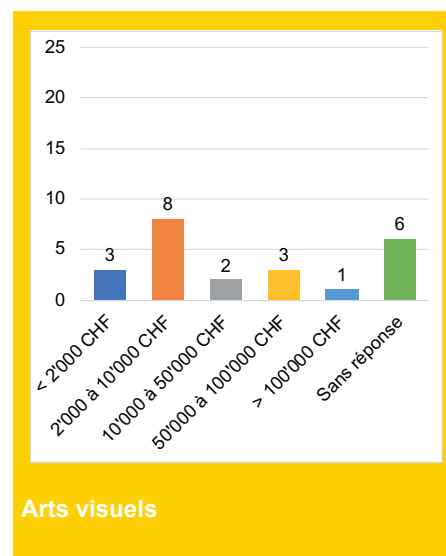
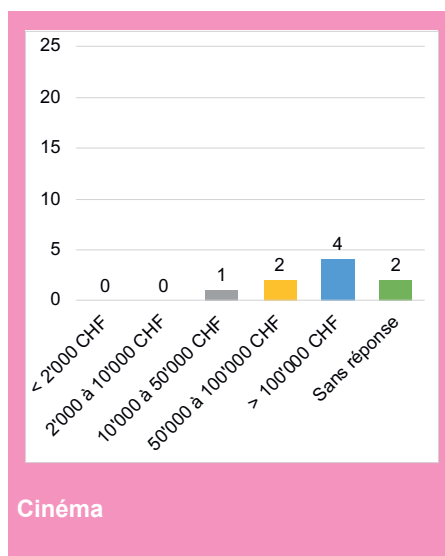
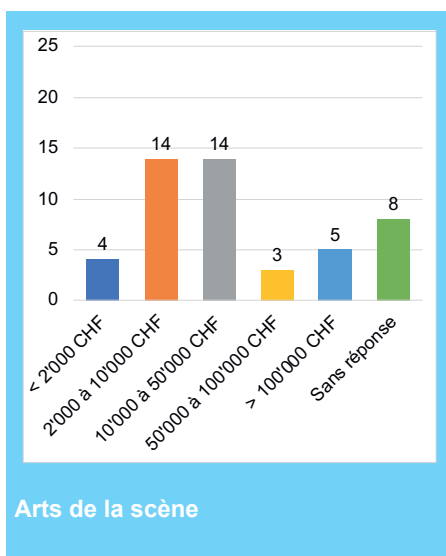


Commentaire

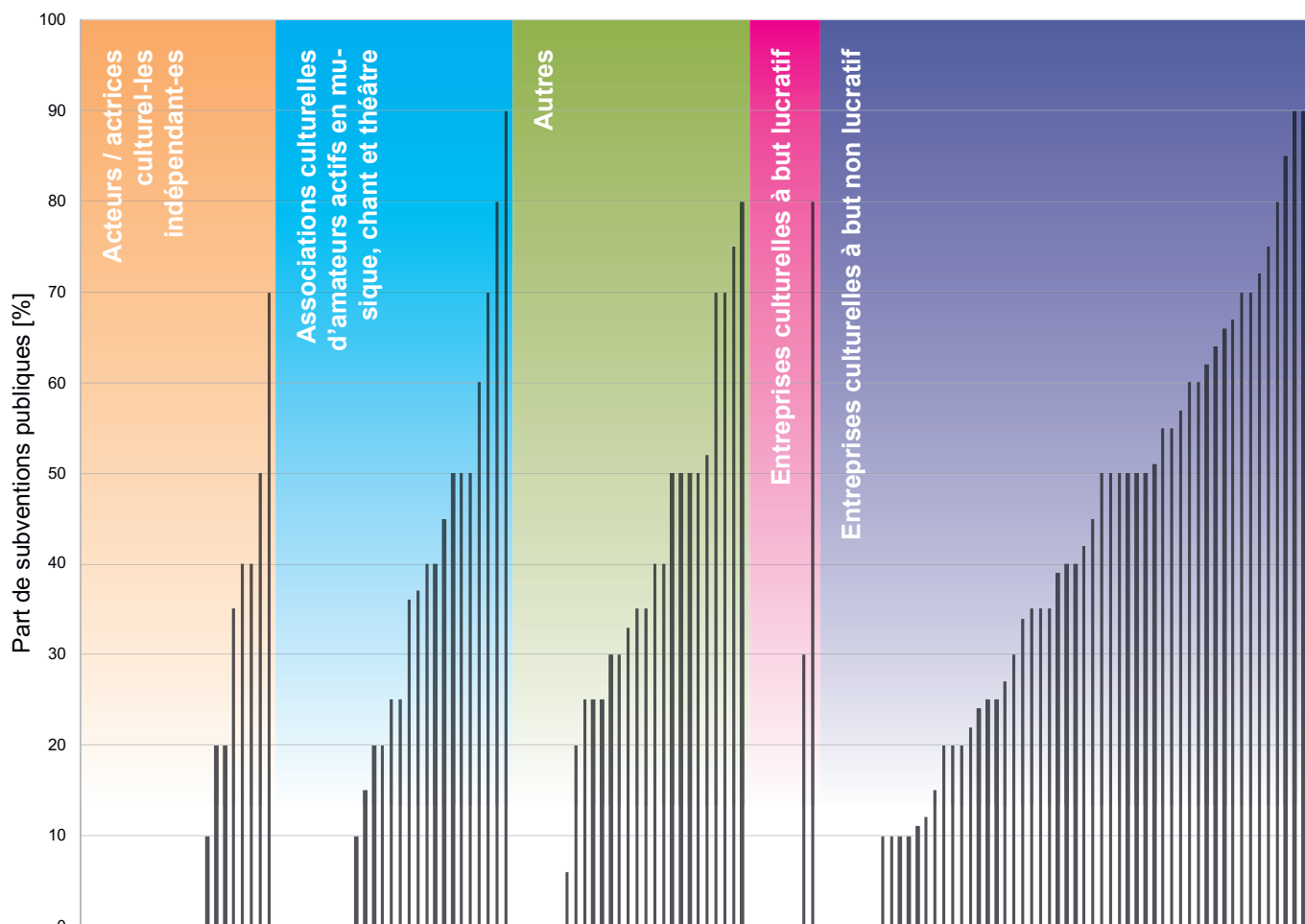
Les projets les plus coûteux, avec un budget supérieur à 100'000 CHF sont conduits en grande partie par les entreprises à but non lucratif. Ils incluent pour la plupart les festivals et salles d'événements tels que les théâtres ou les salles de concert.

Quel était le budget total prévu de votre manifestation/activité/projet ?

Par discipline



Quelle part des produits/recettes de votre budget était formée par des subventions publiques ?



1 colonne pour 1 répondant. Les vides correspondent à une valeur de 0%.

13%

28%

33%

14%

39%

Moyennes des parts de subventions publiques par structures

Toutes les structures

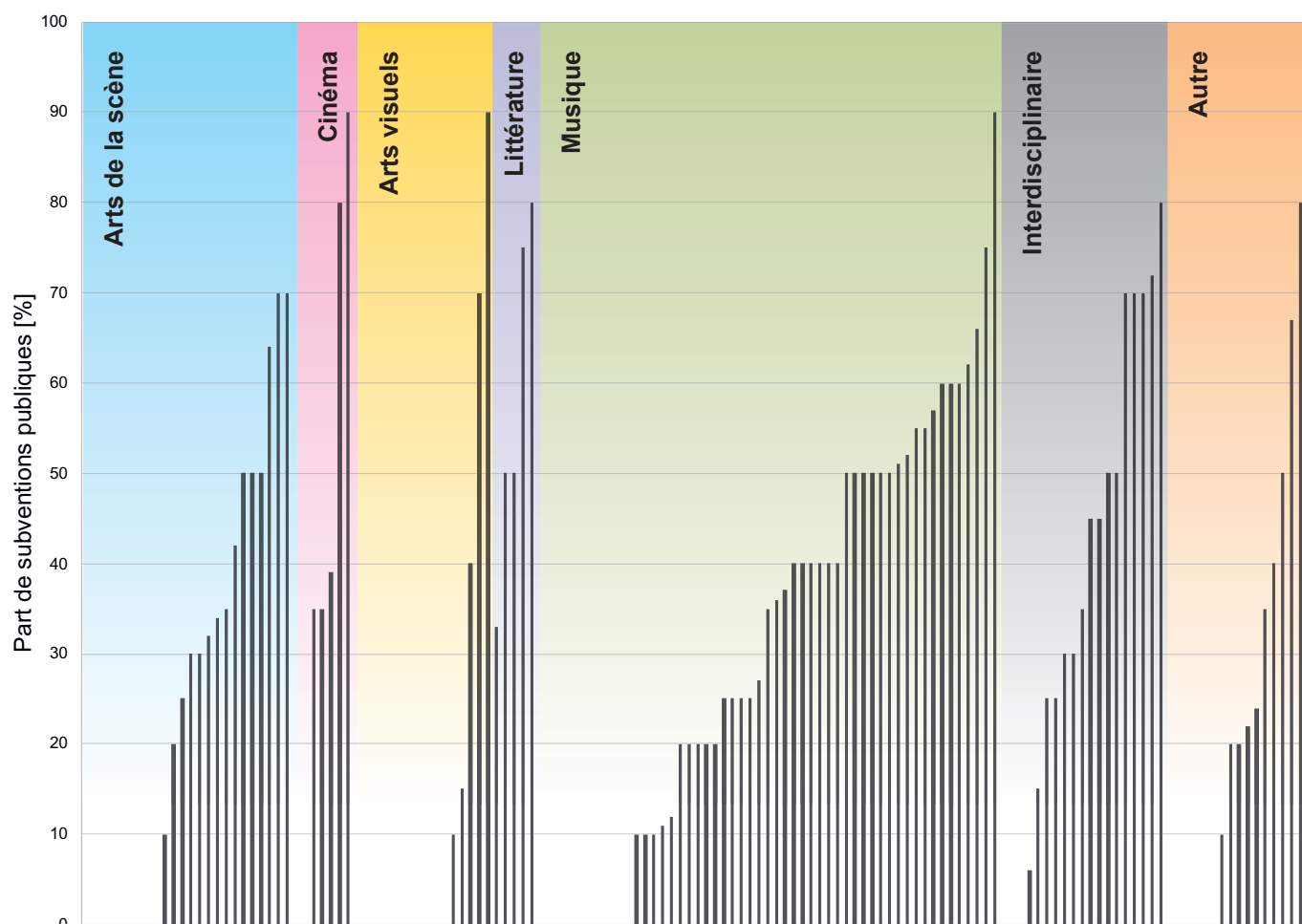
30%

Commentaire

Peu d'indépendant-es et d'entreprises à but lucratif touchent des subventions publiques. Lorsque c'est le cas, ces montants restent faibles (proportionnellement aux recettes). Les entreprises à but non lucratif touchent le plus largement ces subventions (seul 12% n'en bénéficient pas), avec également de grandes parts pour la majorité.

Quelle part des produits/recettes de votre budget était formée par des subventions publiques ?

Par discipline



1 colonne pour 1 répondant. Les vides correspondent à une valeur de 0%.



Moyennes des parts de subventions publiques par disciplines

Commentaire

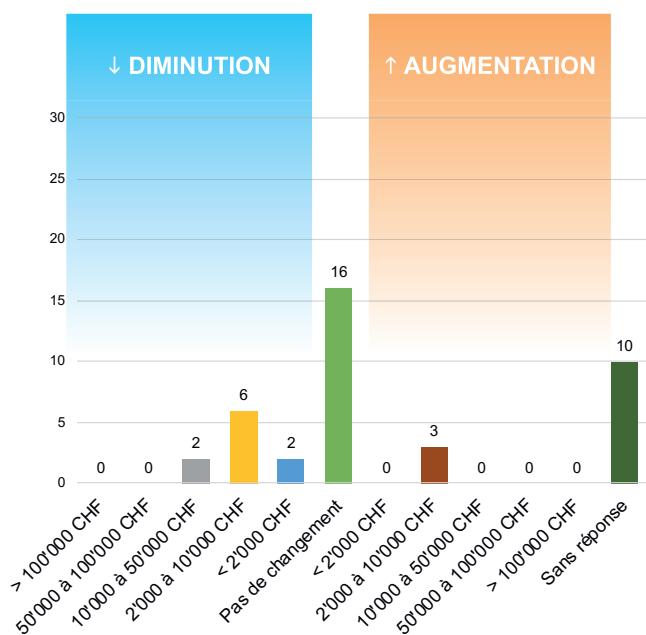
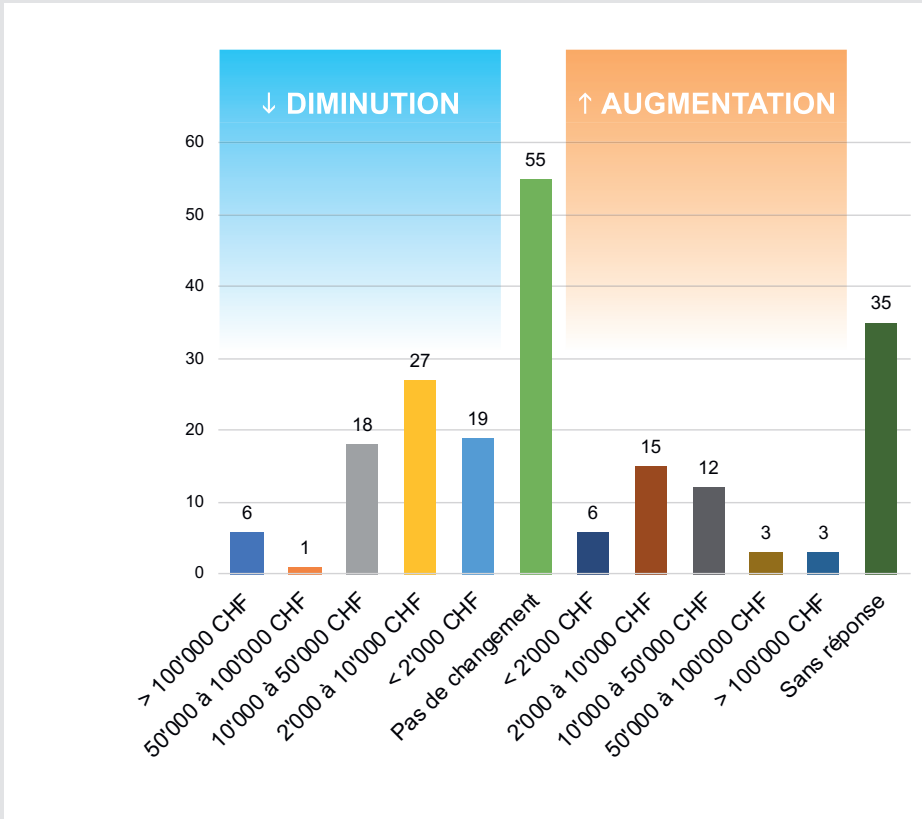
Les répondants des milieux du cinéma et de «l'interdisciplinaire» perçoivent pour plus de 70% d'entre eux des subventions publiques dans leur budget. Les milieux du cinéma, des arts visuels et «autre» reçoivent la plus grande part.

À combien estimez-vous l'augmentation ou la diminution des charges/dépenses sur votre budget initial ?

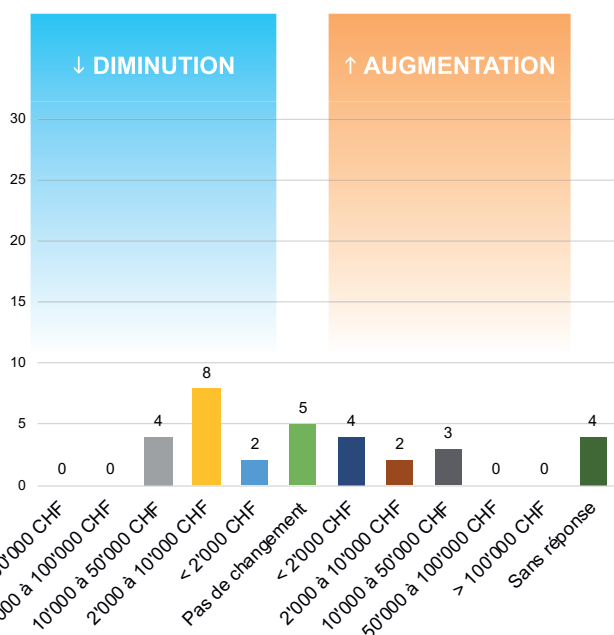
Toutes les structures

Commentaire

Pour une majorité des répondants, la crise n'a aucun impact sur les charges. On peut remarquer une tendance générale vers une diminution des charges, c'est-à-dire à une réduction des coûts, probablement due à l'annulation d'une part des activités.



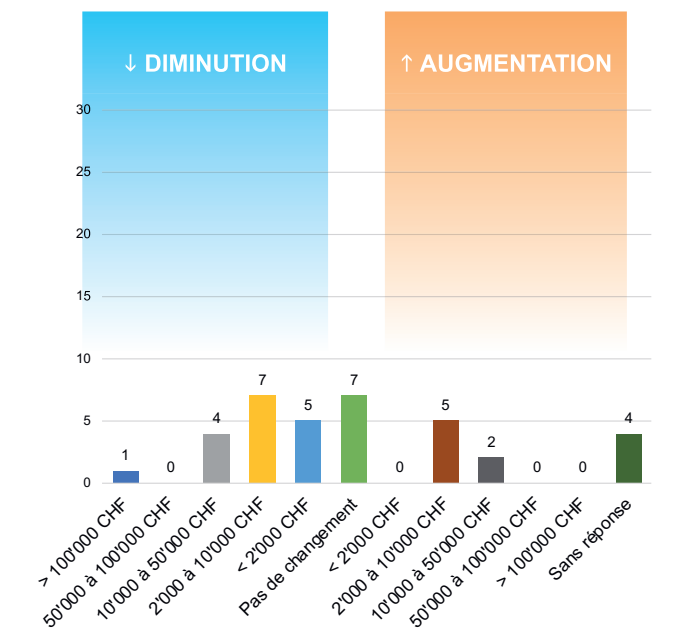
Acteurs / actrices culturel-les indépendant-es



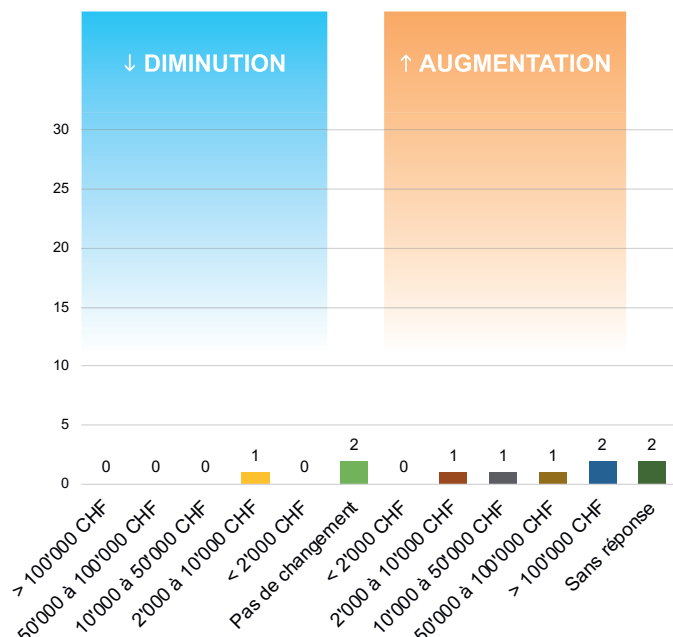
Associations culturelles d'amateurs actifs en musique, chant et théâtre

À combien estimez-vous l'augmentation ou la diminution des charges/dépenses sur votre budget initial ?

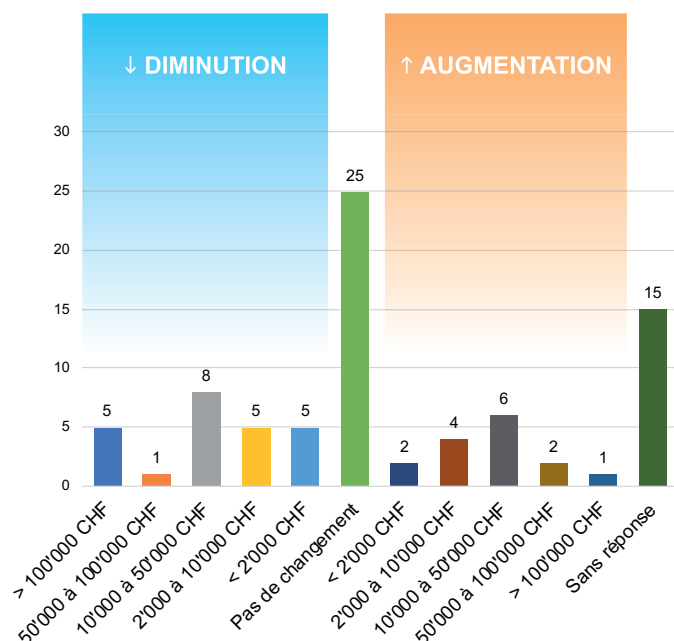
2/4



Autres



Entreprises culturelles à but lucratif

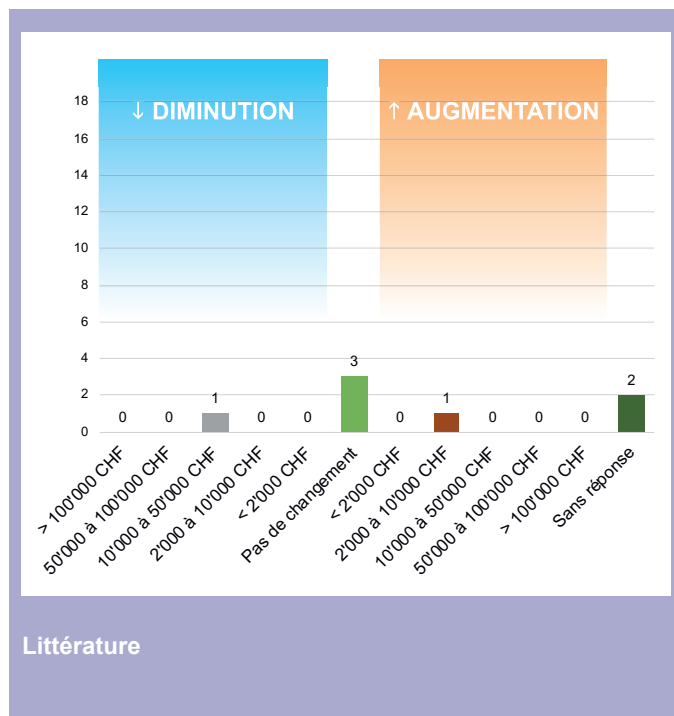
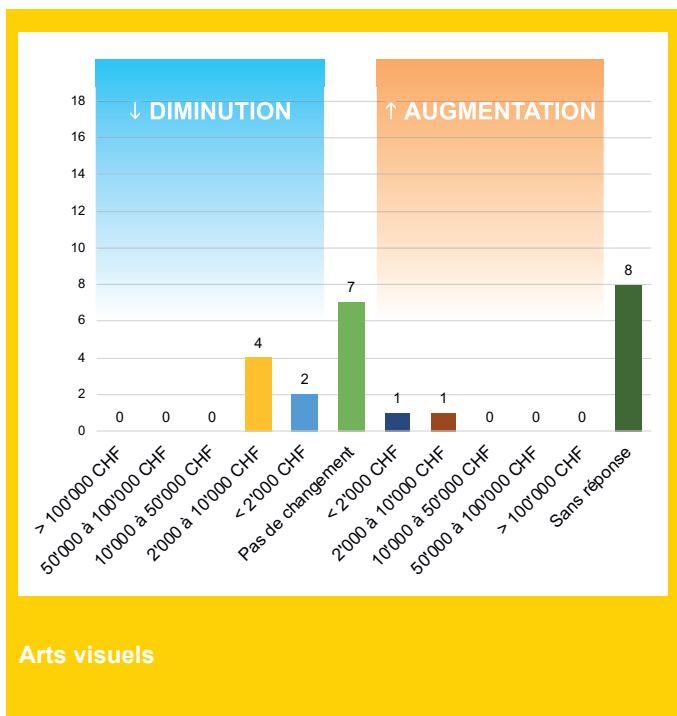
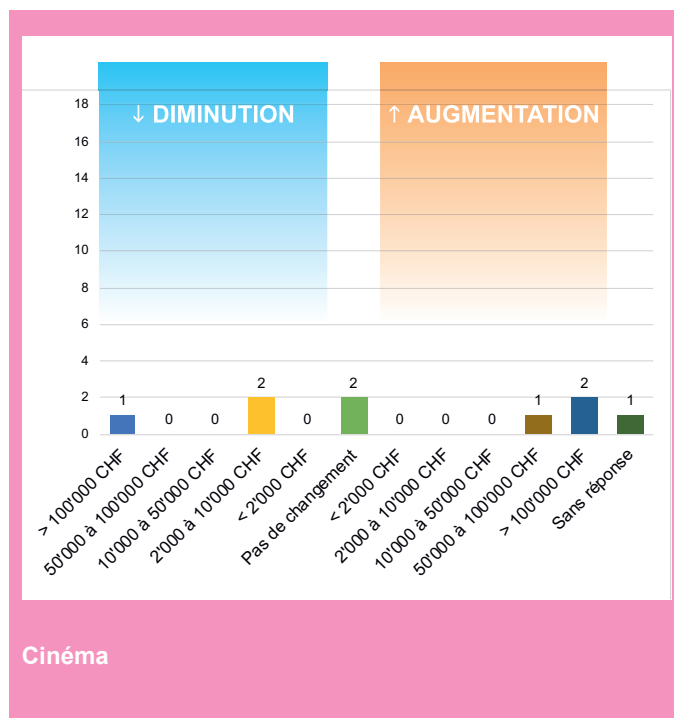
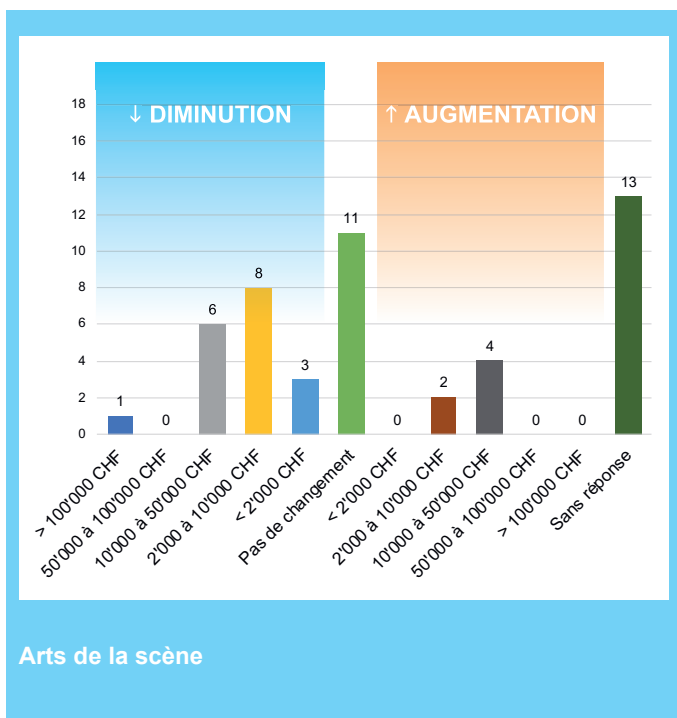


Entreprises culturelles à but non lucratif

À combien estimez-vous l'augmentation ou la diminution des charges/dépenses sur votre budget initial ?

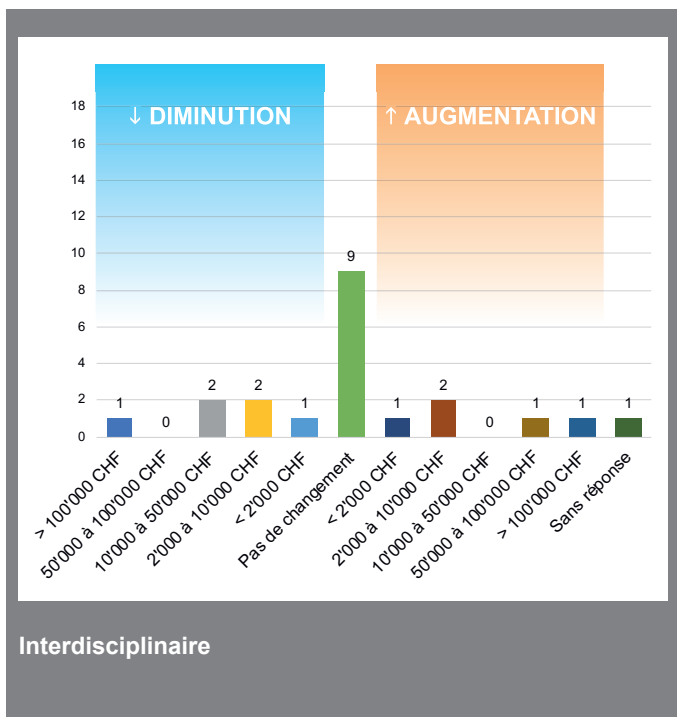
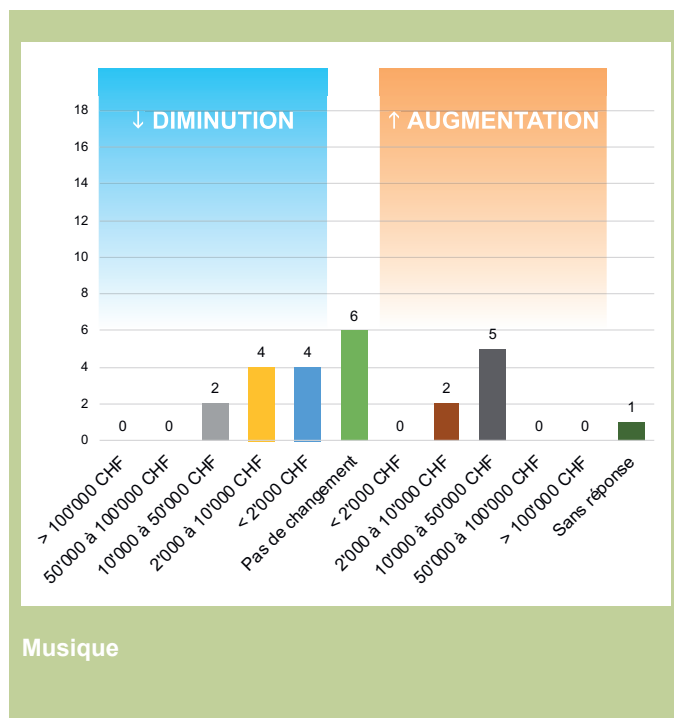
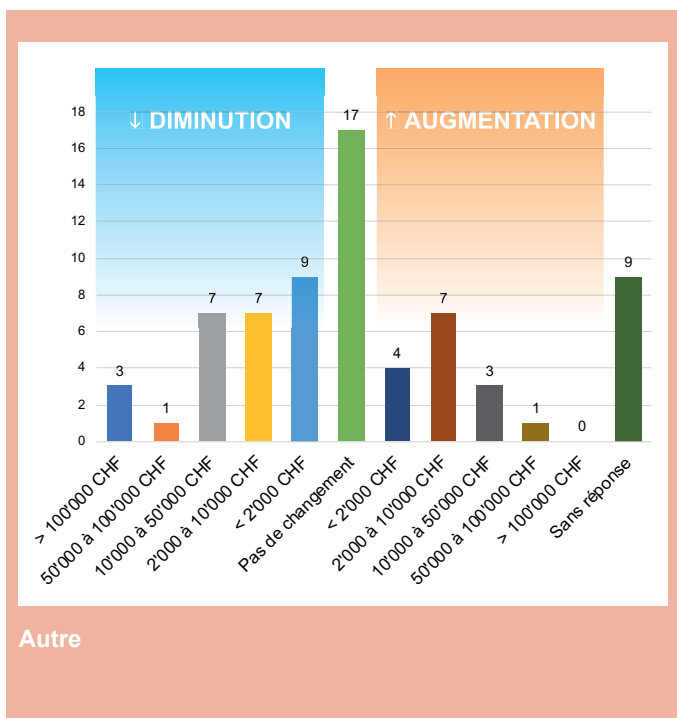
3/4

Par discipline



À combien estimez-vous l'augmentation ou la diminution des charges/dépenses sur votre budget initial ?

Par discipline



Estimation de l'augmentation ou de la diminution des charges pour les différentes structures

Totaux des charges pour les acteurs / actrices culturel-les indépendant-es

Estimation de la diminution des charges	entre 36'000 et 164'000 CHF
Estimation de l'augmentation des charges	entre 6'000 et 30'000 CHF
Total des charges	diminution entre 30'000 et 134'000 CHF

Totaux des charges pour les associations culturelles d'amateurs actifs en musique, chant et théâtre

Estimation de la diminution des charges	entre 60'000 et 284'000 CHF
Estimation de l'augmentation des charges	entre 42'000 et 178'000 CHF
Masse globale des charges	diminution entre 18'000 et 106'000 CHF

Totaux des charges pour les autres

Estimation de la diminution des charges	entre 164'000 et 380'000 CHF
Estimation de l'augmentation des charges	entre 30'000 et 150'000 CHF
Masse globale des charges	diminution entre 134'000 et 230'000 CHF

Totaux des charges pour les entreprises culturelles à but lucratif

Estimation de la diminution des charges	entre 260'000 et 350'000 CHF
Estimation de l'augmentation des charges	entre 262'000 et 360'000 CHF
Masse globale des charges	diminution entre 2'000 et 10'000 CHF

Totaux des charges pour les entreprises culturelles à but non lucratif

Estimation de la diminution des charges	entre 650'000 et 1'060'000 CHF
Estimation de l'augmentation des charges	entre 272'000 et 644'000 CHF
Masse globale des charges	diminution entre 378'000 et 416'000 CHF

Totaux des charges pour l'ensemble des structures

Estimation de la diminution des charges	entre 922'000 et 1'908'000 CHF
Estimation de l'augmentation des charges	entre 612'000 et 1'362'000 CHF
Masse globale des charges	diminution entre 310'000 et 546'000 CHF

Explications

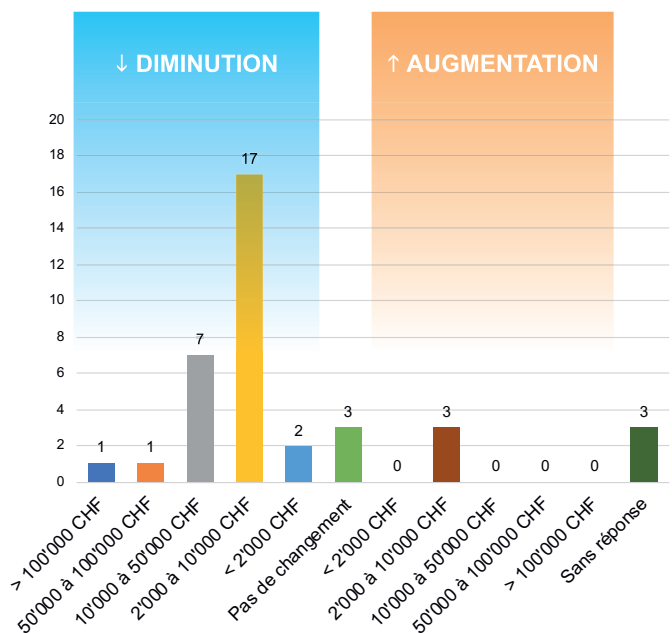
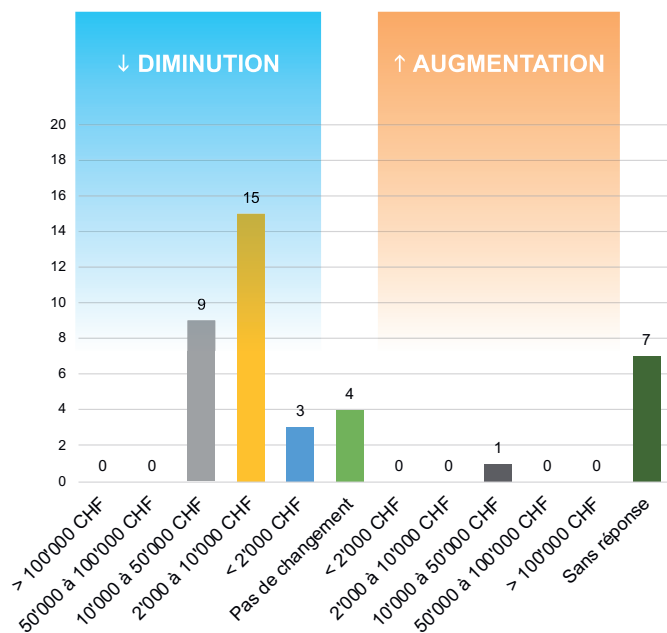
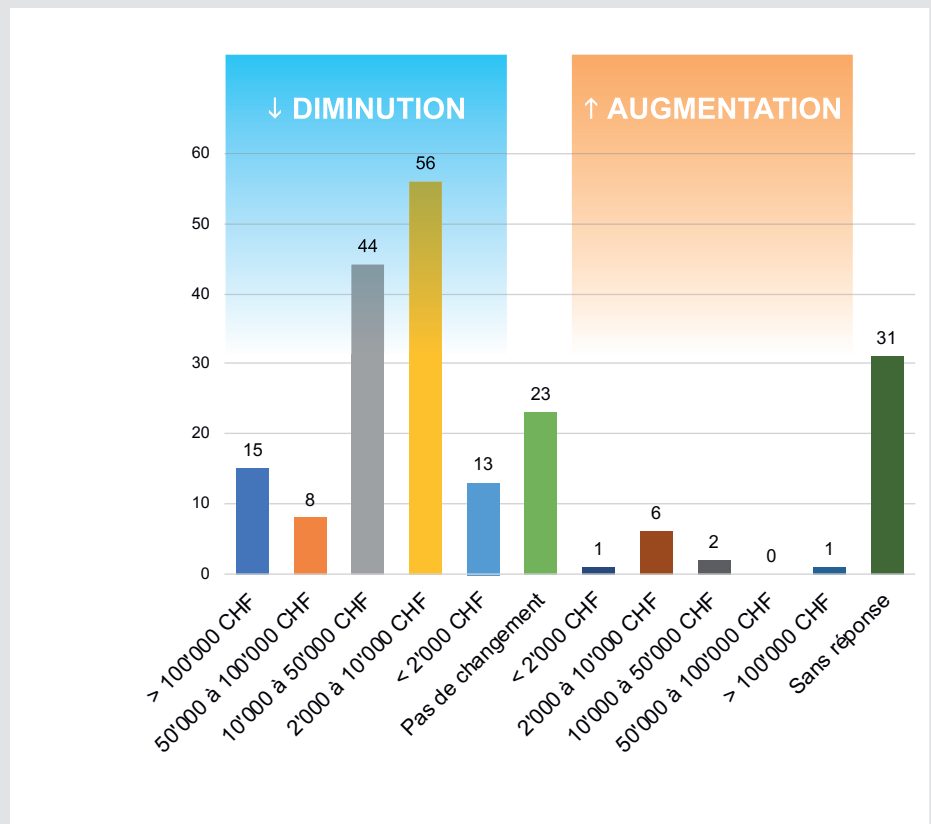
Une estimation de l'augmentation ou de la diminution des charges a été faite sur la base des réponses obtenues à la question précédente. Une diminution de dépenses due à la pandémie allège les charges générales de la structure, sa croissance les alourdit. Les répondants pouvant indiquer tant des diminutions que des augmentations, la masse globale des charges dresse la balance entre les deux facteurs.

À combien estimez-vous l'augmentation ou la diminution des produits/recettes/entrées sur votre budget initial ?

Toutes les structures

Commentaire

Dans la globalité, on constate une diminution générale des produits, peu importe le type de structure. Une majorité de ces pertes se trouvent dans une fourchette entre 2'000 et 50'000 CHF. 15 des répondant ont indiqué des pertes de plus de 100'000 CHF, sans savoir de combien il s'agissait exactement.

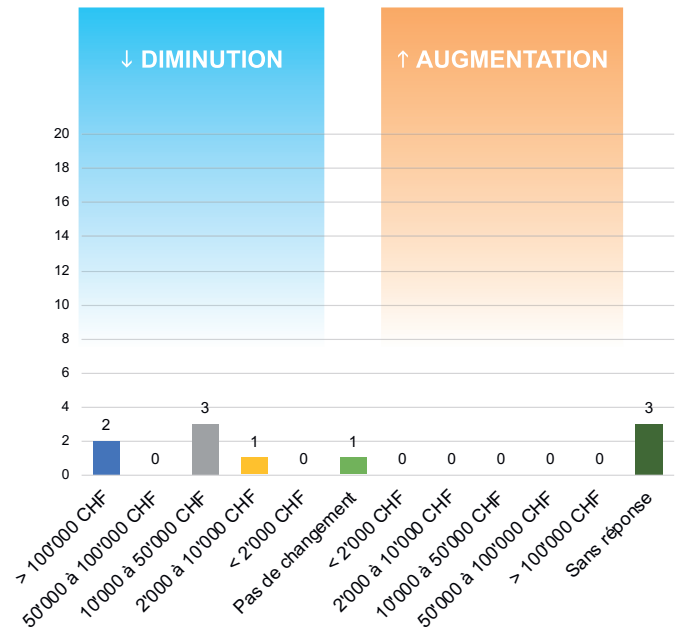
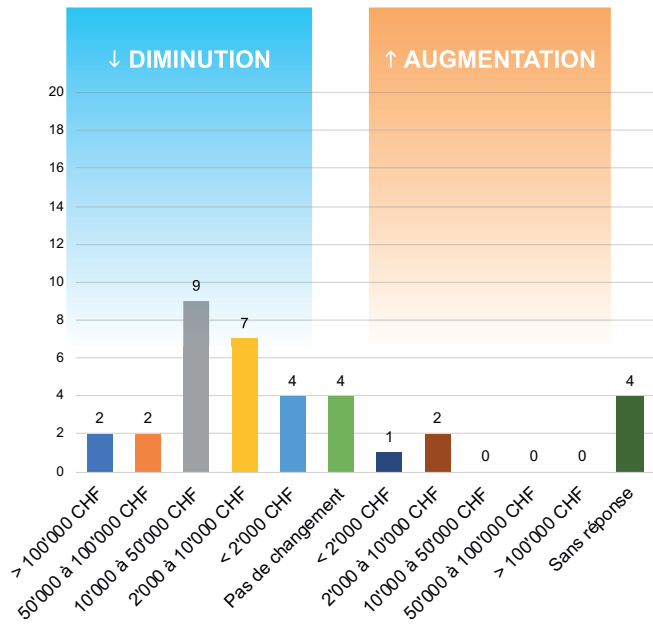


Acteurs / actrices culturel-les indépendant-es

Associations culturelles d'amateurs actifs en musique, chant et théâtre

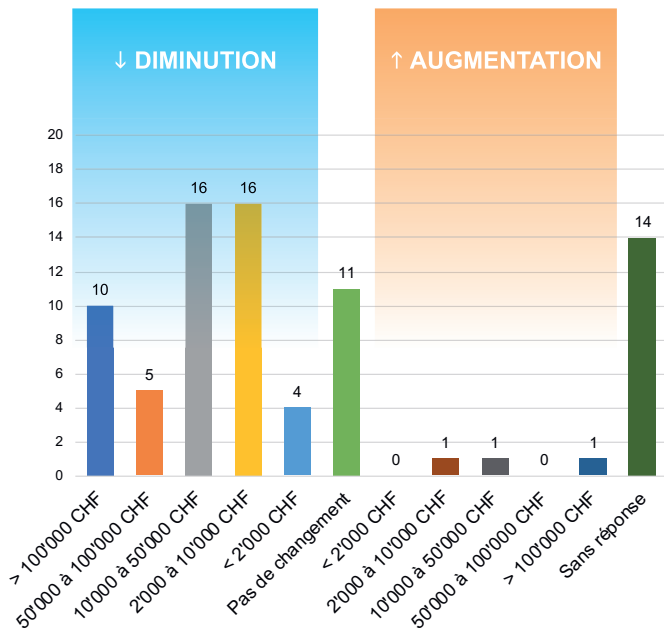
À combien estimez-vous l'augmentation ou la diminution des produits/recettes/entrées sur votre budget initial ?

2/4



Autres

Entreprises culturelles à but lucratif



Entreprises culturelles à but non lucratif

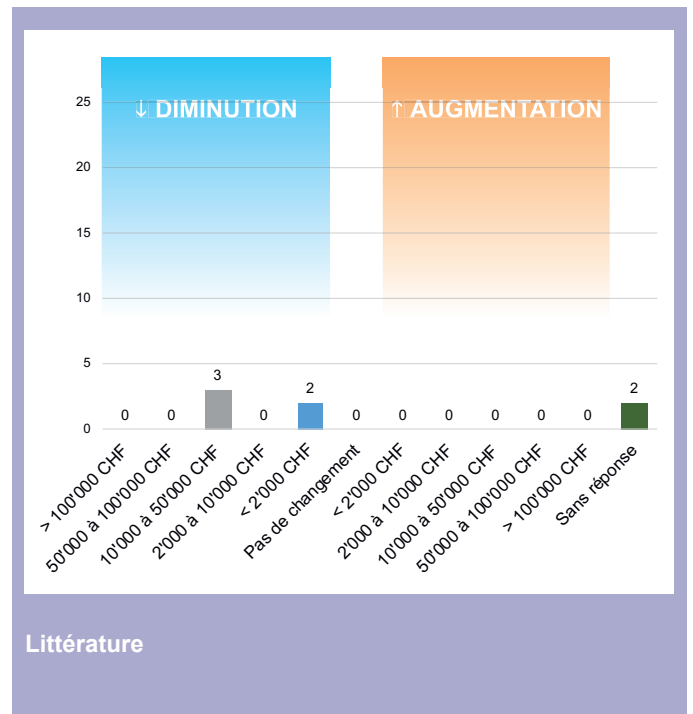
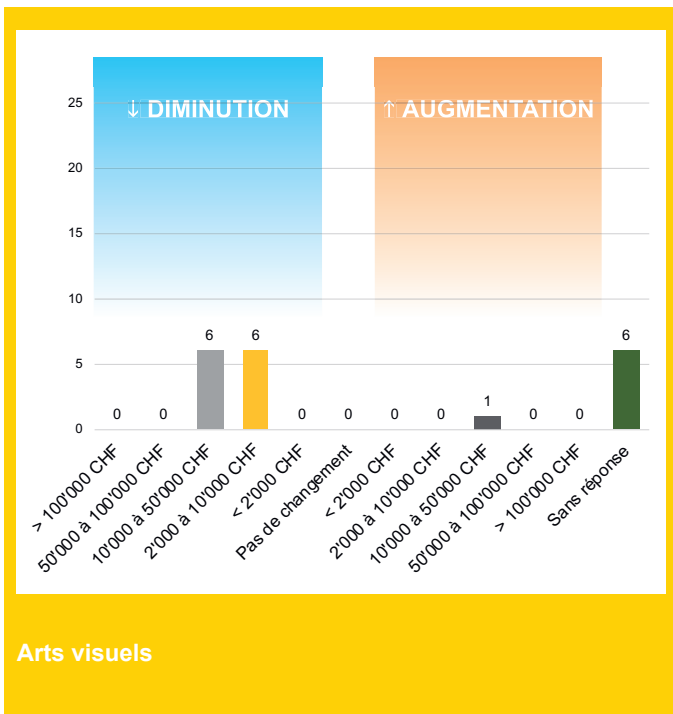
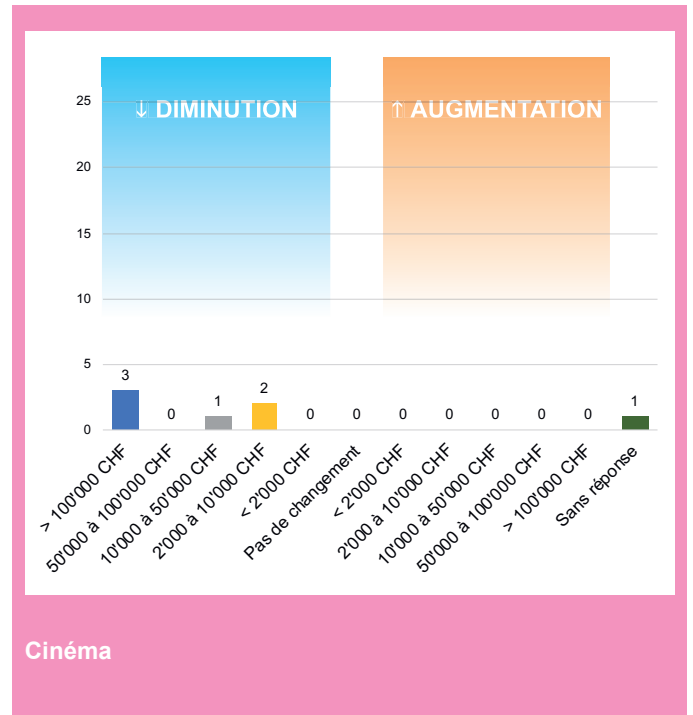
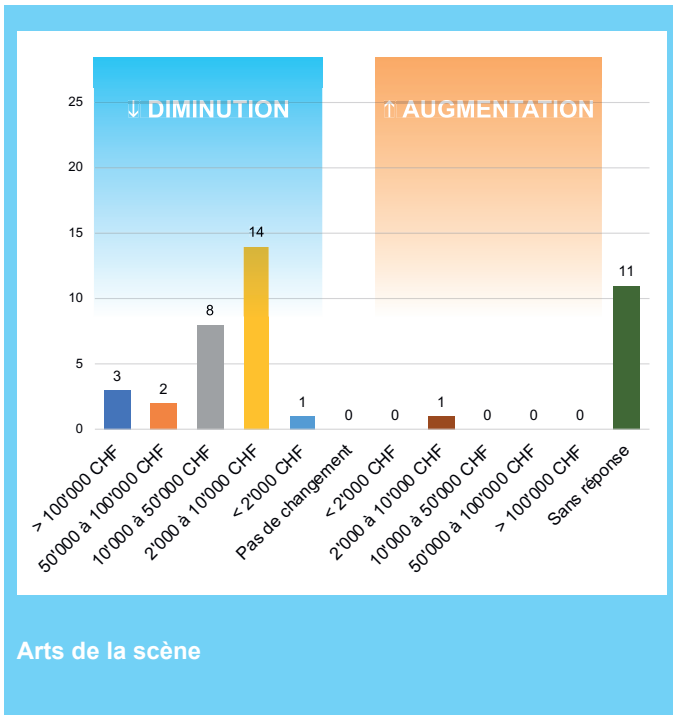
Commentaire

La diminution des produits des produits au delà de 100'000 CHF peut considérablement varier. Un répondant dans le milieu muséal/ touristique a indiqué avoir une diminution se situant entre 1,5 et 3 million de francs.

À combien estimez-vous l'augmentation ou la diminution des produits/recettes/entrées sur votre budget initial ?

3/4

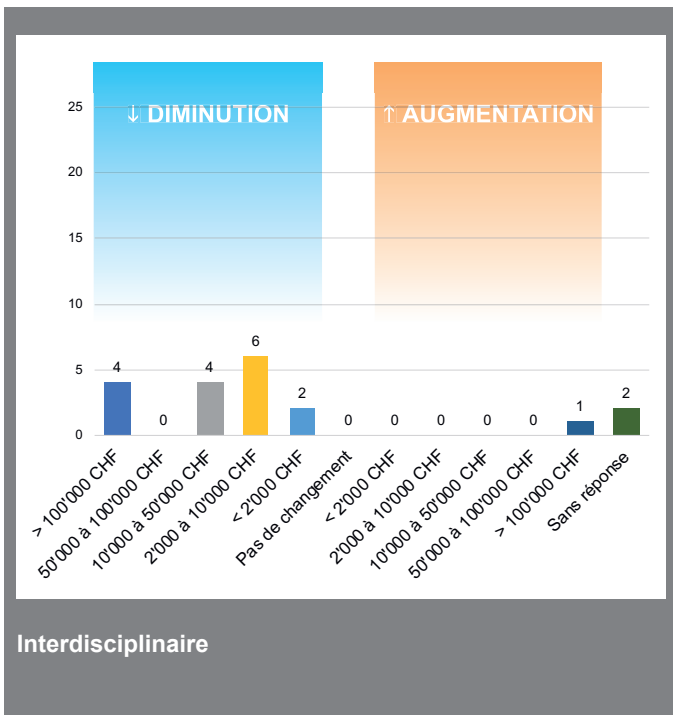
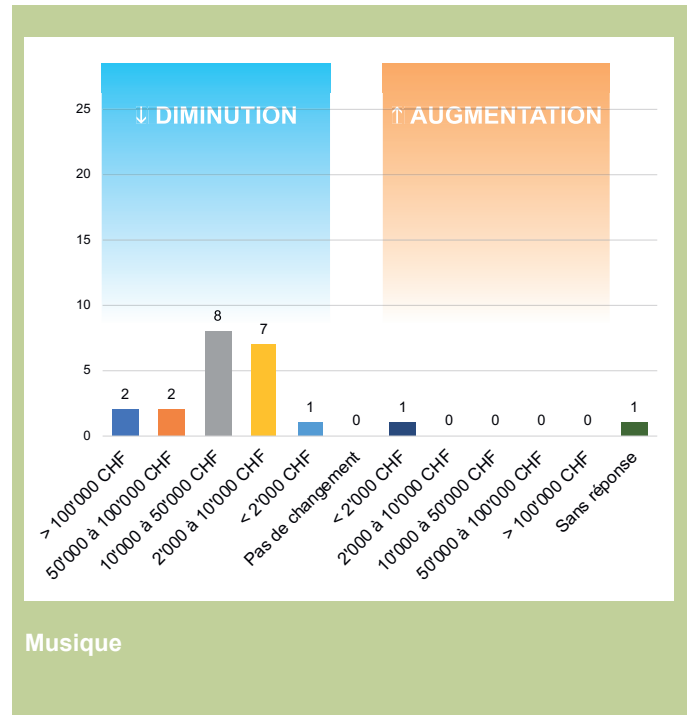
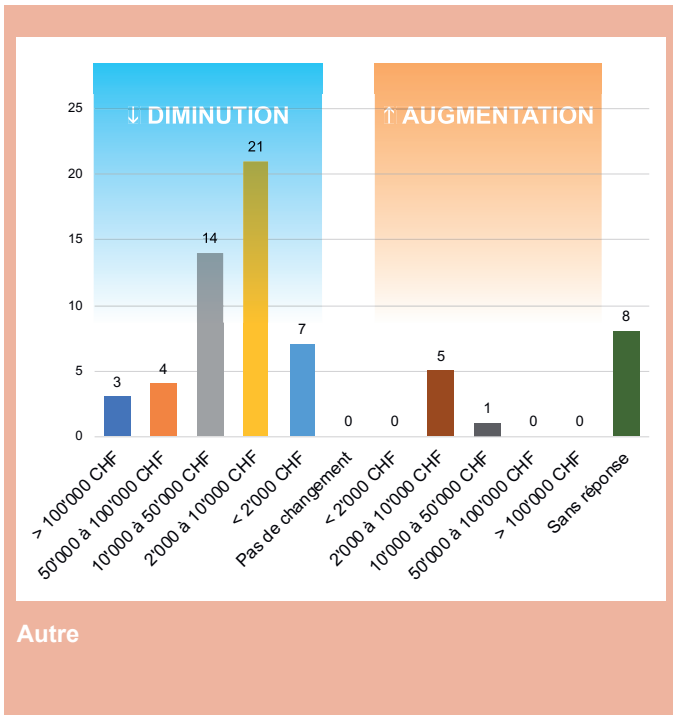
Par discipline



À combien estimez-vous l'augmentation ou la diminution des produits/recettes/entrées sur votre budget initial ?

4/4

Par discipline



Estimation de l'augmentation ou de la diminution des produits pour les différentes structures

Totaux des produits pour les acteurs / actrices culturel-les indépendant-es

Estimation de la diminution des produits	entre 126'000 et 606'000 CHF
Estimation de l'augmentation des produits	entre 10'000 et 50'000 CHF
Masse globale des produits	diminution entre 116'000 et 556'000 CHF

Totaux des produits pour les associations culturelles d'amateurs actifs en musique, chant et théâtre

Estimation de la diminution des produits	entre 258'000 et 724'000 CHF
Estimation de l'augmentation des produits	entre 6'000 et 30'000 CHF
Masse globale des produits	diminution entre 252'000 et 694'000 CHF

Totaux des produits pour les autres

Estimation de la diminution des produits	entre 412'000 et 928'000 CHF
Estimation de l'augmentation des produits	entre 6'000 et 22'000 CHF
Masse globale des produits	diminution entre 406'000 et 906'000 CHF

Totaux des produits pour les entreprises culturelles à but lucratif

Estimation de la diminution des produits	entre 232'000 et 360'000 CHF
Estimation de l'augmentation des produits	0 CHF
Masse globale des produits	diminution entre 232'000 et 360'000 CHF

Totaux des produits pour les entreprises culturelles à but non lucratif

Estimation de la diminution des produits	entre 1'450'000 et 2'468'000 CHF
Estimation de l'augmentation des produits	entre 112'000 et 160'000 CHF
Masse globale des produits	diminution entre 1'338'000 et 2'308'000 CHF

Totaux des produits pour l'ensemble des structures

Estimation de la diminution des produits	entre 2'478'000 et 5'086'000 CHF
Estimation de l'augmentation des produits	entre 134'000 et 262'000 CHF
Masse globale des produits	diminution entre 2'344'000 et 4'824'000 CHF

Explications

Une estimation de l'augmentation ou de la diminution des produits a été faite sur la base des réponses obtenues à la question précédente. Une diminution de recettes due à la pandémie réduit les produits généraux de la structure, sa croissance les augmente. Les répondants pouvant indiquer tant des diminutions que des augmentations, la masse globale des produits dresse la balance entre les deux facteurs.

Commentaires des répondants

Les réponses ont été résumées pour en faciliter la lecture.

Indépendants

- La **recherche de sponsoring** s'avère **difficile** actuellement
- **Difficile d'estimer la perte des recettes** sans savoir la durée de la crise
- Certains indépendants ne peuvent **pas répondre aux questions financières**

Associations

- Risque d'**organiser une manifestation** après la crise : **les gens viendront-ils ?**
- En cas d'annulation d'un évènement, ce sont les **recettes sur le billets** qui sont **perdus**, mais également l'**argent des sponsors**

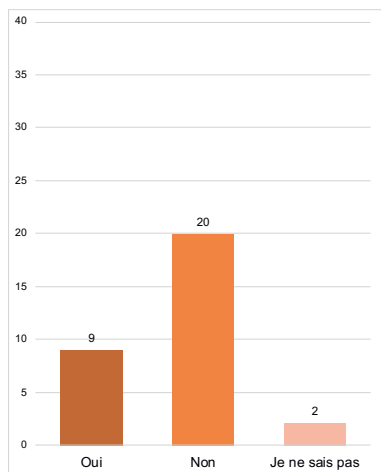
Entreprises à but lucratif

- Peur que **les gens n'achètent plus l'art** après la crise

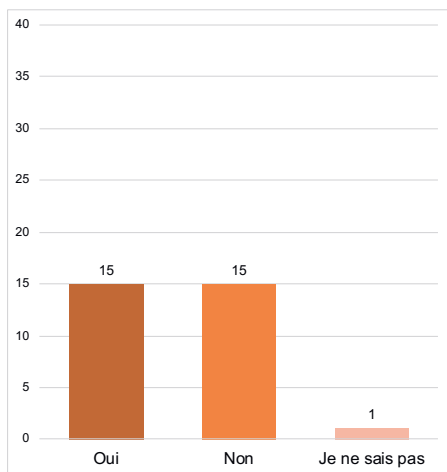
Entreprises à but non lucratif

- Les **économies** réalisées suite à l'annulation de manifestation sont malheureusement **plus basses** que les **pertes de recettes**
- Le sondage n'est pas prévu pour les **lieux culturels permanents**
- Une entreprise espère obtenir **plus de subventions** pour l'année prochaine, en **compensation** avec 2020
- La plupart des spectacles ne pourront **pas être reportés**, car la saison 20-21 est **déjà bouclée**
- La **recherche de sponsoring s'avérera difficile** étant donné que les entreprises vont supprimer en premier lieu ces dépenses

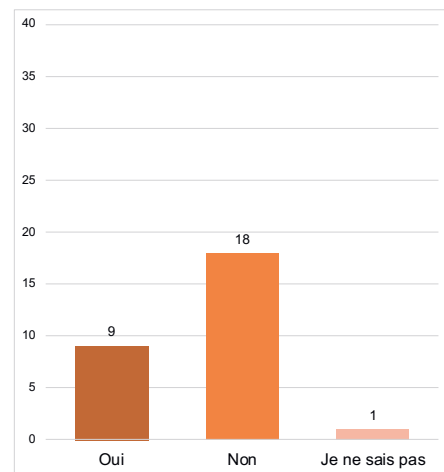
Avez-vous annulé des contrats avec des personnes individuelles, des indépendant-e-s ou des sociétés du domaine culturel dont le siège est dans le canton de Fribourg ?



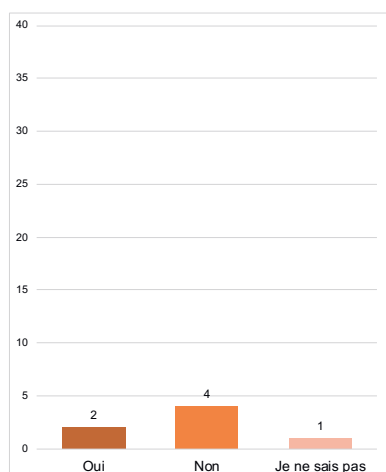
Acteurs / actrices culturel-les indépendant-es



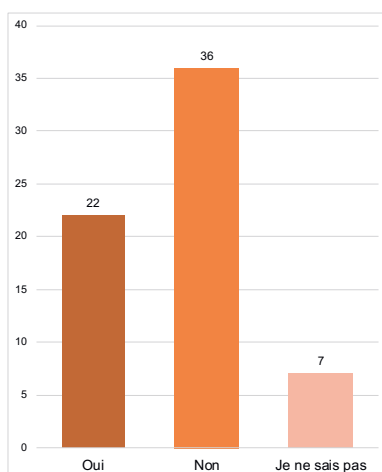
Associations culturelles d'amateurs actifs en musique, chant et théâtre



Autres

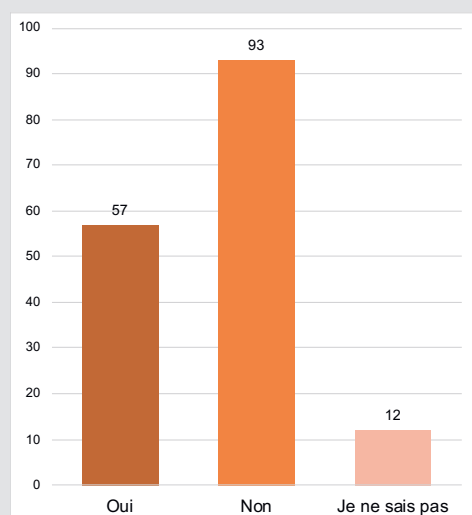


Entreprises culturelles à but lucratif



Entreprises culturelles à but non lucratif

Toutes les structures

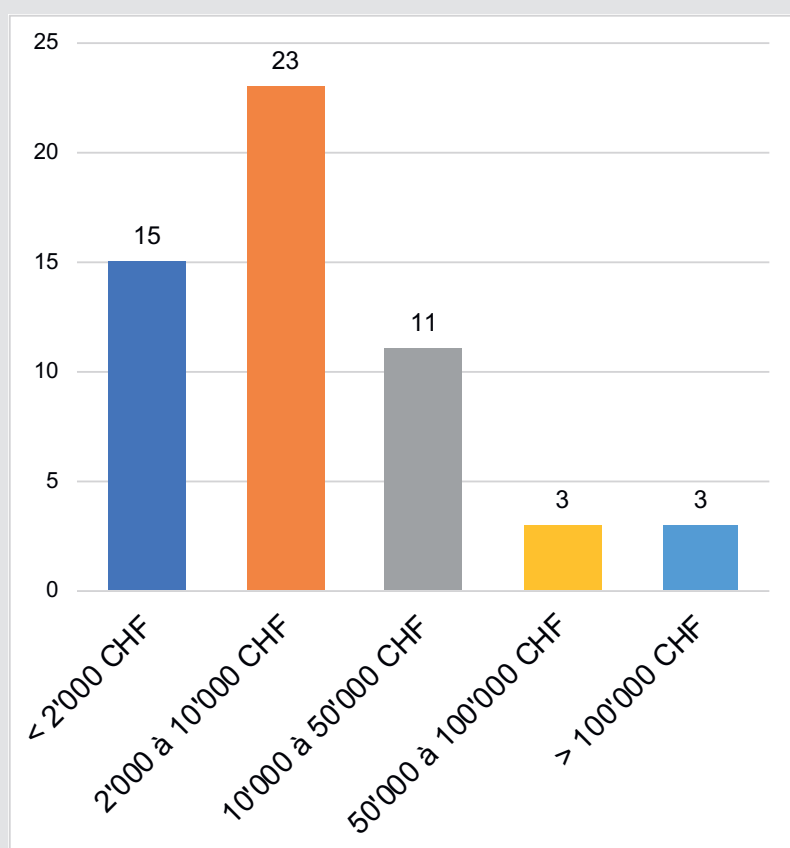


Commentaire

Les structures ont répondu à 57% qu'elles n'avaient pas annulé de contrat avec une structure dont le siège est dans le canton de Fribourg. Les associations culturelles d'amateurs actifs en musique, chant et théâtre affichent un résultat différent, avec autant de «Oui» que de «Non».

Quel est le volume financier concerné par la / les annulations de contrat(s) ?

Toutes les structures

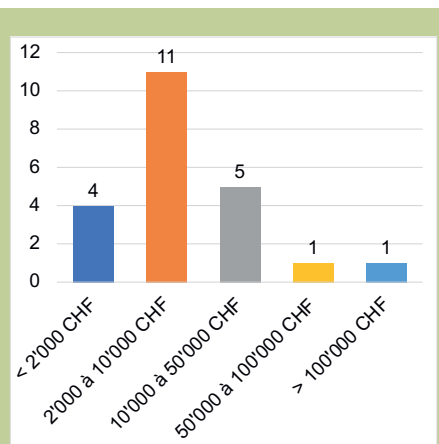


Commentaire

Seul 1/4 des sondés ont répondu à cette question. La validité de ces résultats est donc à prendre avec précaution.

Le graphique ci-contre montre que le volume financier des annulations de contrat ne dépassent pas les 50'000 CHF dans plus de 90% des cas.

Le domaine de la musique affichait le plus de résultats (près de 40% des sondés).



Musique

Commentaires des répondants

Les réponses ont été résumées pour en faciliter la lecture.

Indépendants

- Certains prestataires fribourgeois ont **annulé ou réduit leur facture** par élan de **solidarité**

Associations

- Certaines associations **continuent de rémunérer** des professeurs indépendants, alors qu'ils ne peuvent plus donner de cours

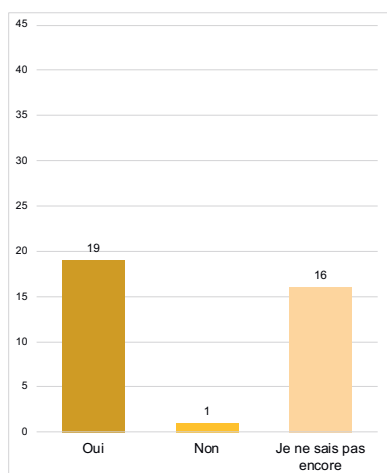
Entreprises à but non lucratif

- Les **techniciens à l'appel sont les plus touchés**, l'entreprise attend une réponse du chômage à leur sujet et ceux-ci ont aussi entamé une demande d'APG
- Une entreprise **maintient les salaires** de tous ses collaborateurs

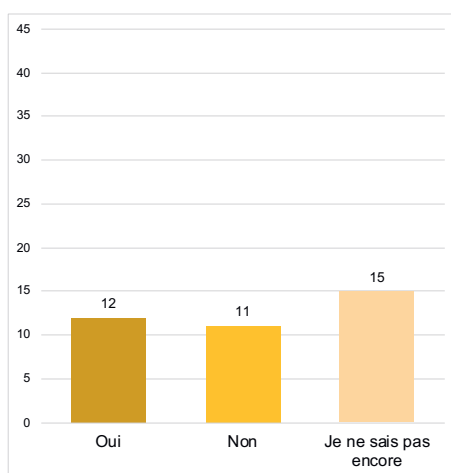
4.

Aides financières et indemnisations

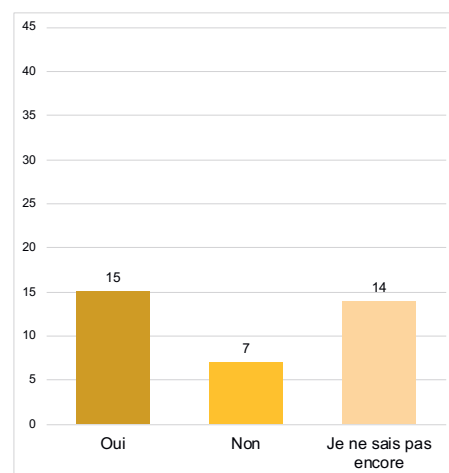
Pensez-vous devoir faire appel à une aide financière ?



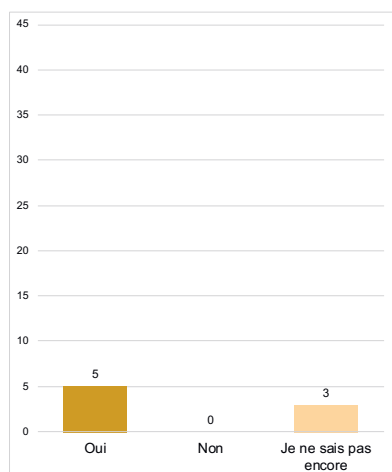
Acteurs / actrices culturel-les indépen-dant-es



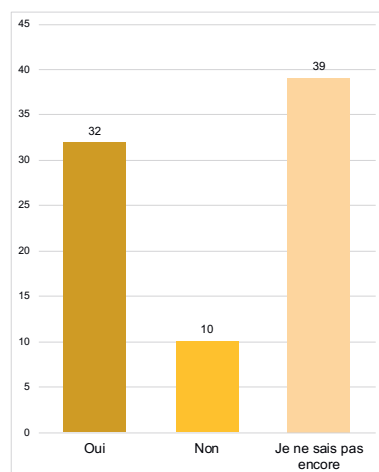
Associations culturelles d'amateurs actifs en musique, chant et théâtre



Autres

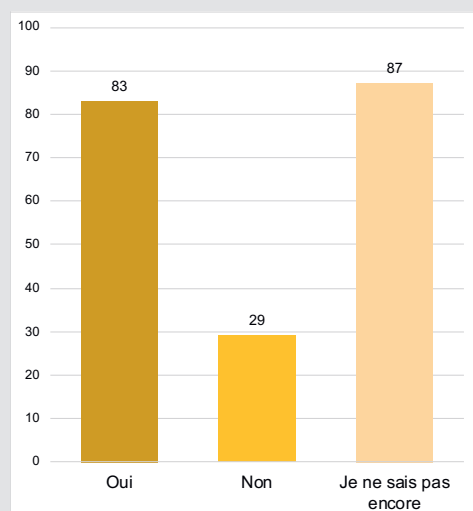


Entreprises culturelles à but lucratif



Entreprises culturelles à but non lucratif

Toutes les structures

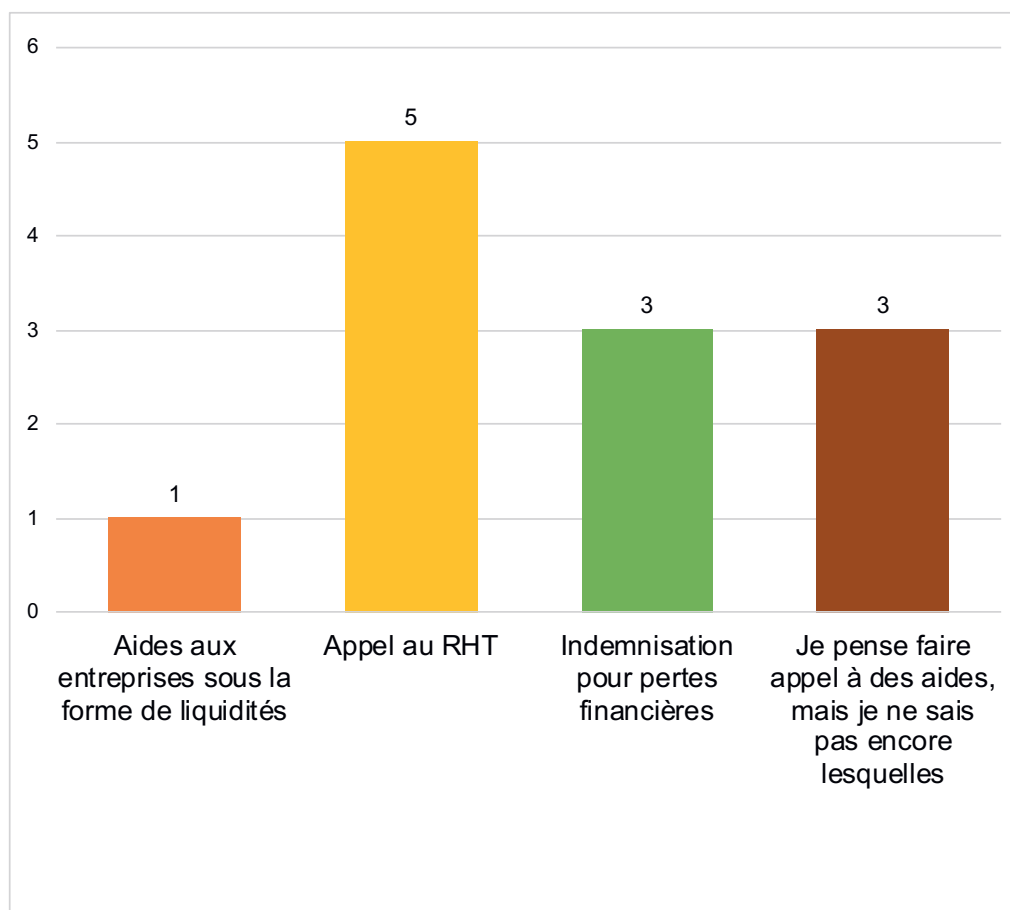


Commentaire

Beaucoup d'indécis se demandent encore s'ils vont faire appel à une aide. Rappelons tout de même le moment du sondage, effectué entre le 25 mars et le 6 avril. Globalement, la tendance est au «Oui» à 41% contre «Non» à 15%. Beaucoup d'associations ont dit dans les commentaires «s'en sortir».

Entreprises à but lucratif dans le domaine de la culture

Indiquez une estimation du montant ou du nombre d'EPT (équivalents plein temps) dans la case de commentaire de chaque type d'aide sélectionné.



Nombre de répondants : 8

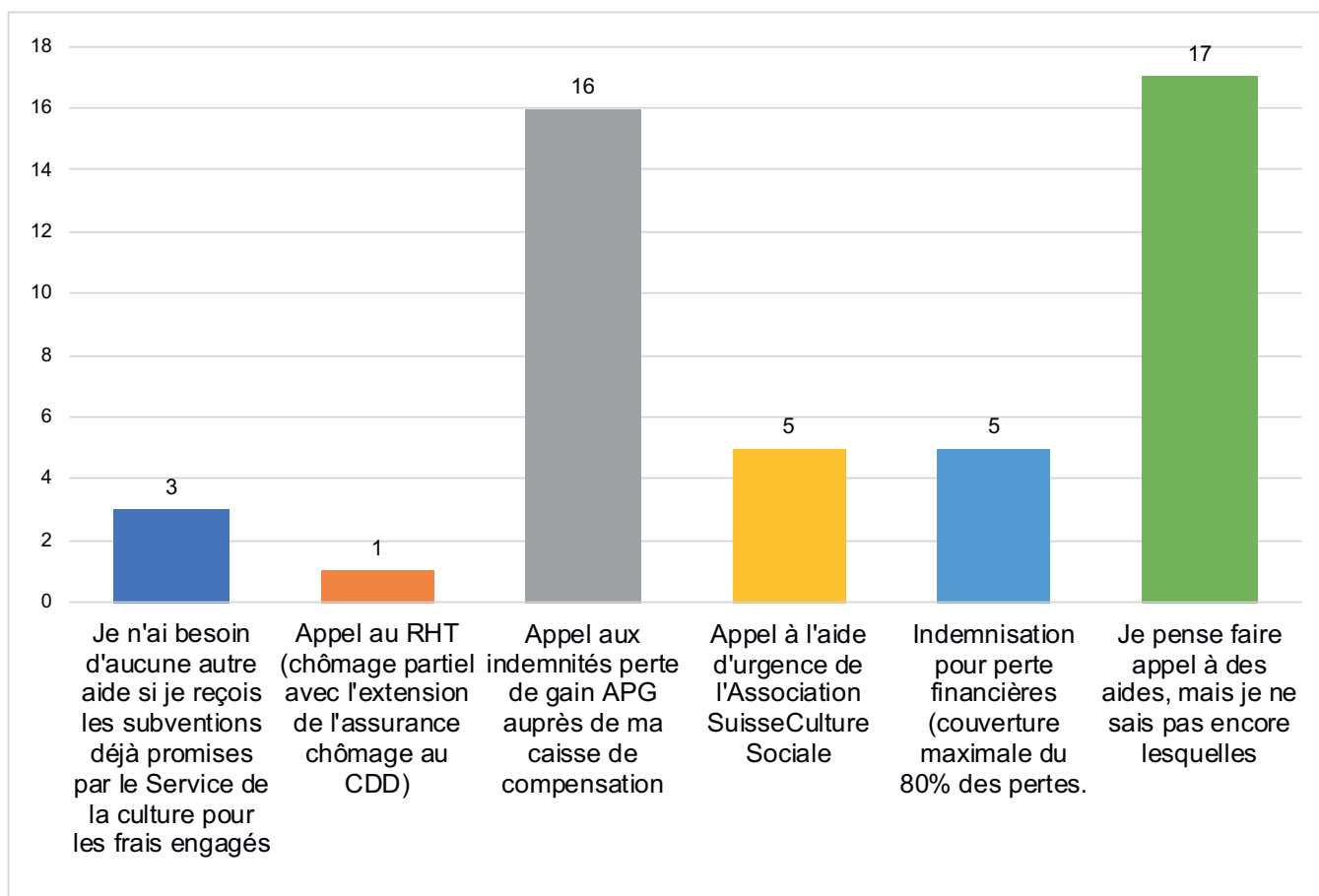
Commentaire

L'appel au RHT semble être l'aide réclamée dans plus de 63% des cas.

Trop peu de répondants ont indiqués des montants ou un nombre d'EPT, c'est pourquoi ils n'ont pas pu être pris en compte dans les résultats.

Acteur / actrice culturel-le indépendant-e (personne physique)

Indiquez une estimation du montant ou du nombre d'EPT (équivalents plein temps) dans la case de commentaire de chaque type d'aide.



Nombre de répondants : 37

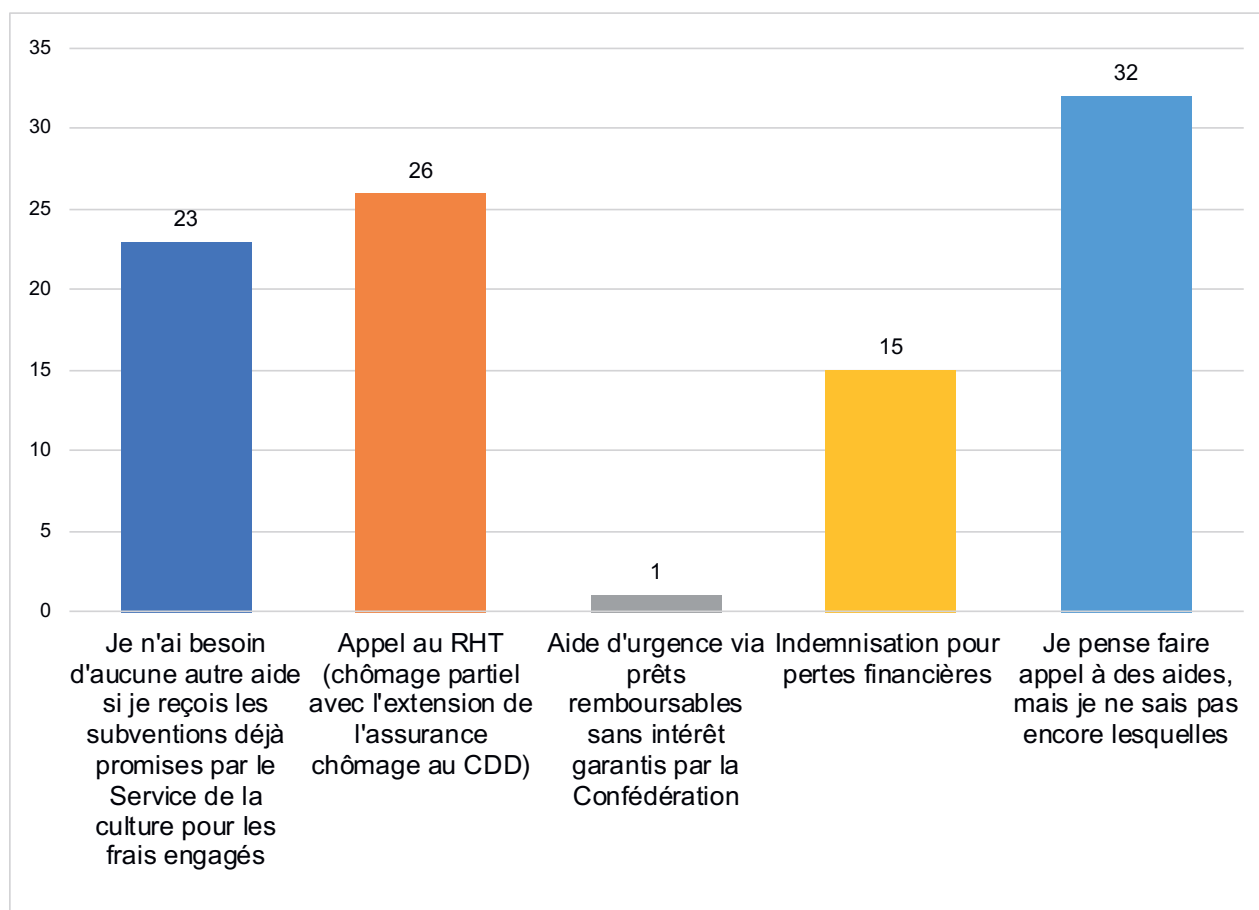
Commentaire

Globalement, les indépendant-es s'interrogent encore sur les aides qu'ils vont solliciter. L'appel aux indemnités pertes de gain APG semble cependant être la solution la plus convoitée (43% des répondants l'ont sélectionnée).

Trop peu de répondants ont indiqués des montants ou un nombre d'EPT, c'est pourquoi ils n'ont pas pu être pris en compte dans les résultats.

Entreprise culturelle à but non lucratif (personne morale, par ex. association, fondation, compagnie, etc.)

Indiquez une estimation du montant ou du nombre d'EPT (équivalents plein temps) dans la case de commentaire de chaque type d'aide sélectionné.



Nombre de répondants : 85

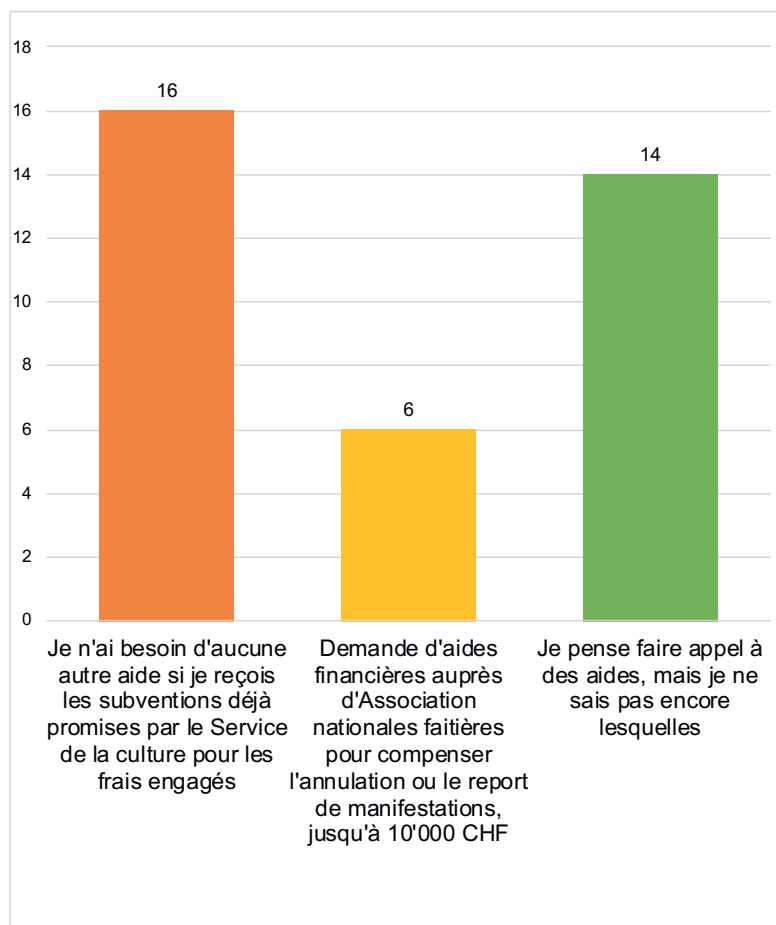
Commentaire

Les entreprises à but non lucratif s'interrogent également sur les types d'aides qu'elles vont solliciter. 27% ont indiqué ne pas avoir besoin d'aide si elles reçoivent les subventions déjà promises par le SeCu pour les frais engagés.

Trop peu de répondants ont indiqués des montants ou un nombre d'EPT, c'est pourquoi ils n'ont pas pu être pris en compte dans les résultats.

Association culturelle d'amateurs actifs en musique, chant, théâtre

Indiquez une estimation du montant ou du nombre d'EPT (équivalents plein temps) dans la case de commentaire de chaque type d'aide sélectionné.



Nombre de répondants : 40

Commentaire

40% des associations ont indiqué n'avoir besoin d'aucune aide. 6 d'entre elles souhaitent déposer une demande auprès des Associations nationales faitières.

5. Regard vers le futur

Une fois les coûts liés à la crise absorbés par les aides d'urgence, comment voyez-vous la poursuite de vos activités à moyen terme ?

Les réponses ont été résumées pour en faciliter la lecture.

Indépendants

- Essai de **planification de nouvelles expositions**, malgré la situation compliquée suite à la perturbation des expositions déplacées ou annulées
- Souhait de **continuer une activité comme avant** la crise
- Reprise d'**activités qui rapportent** avant de penser à des projets artistiques moins rentables
- **Foisonnement** des disques et concerts après la crise (à la fois positif et négatif)
- Tournées internationales annulées
- **Volonté forte** de tout mettre en œuvre pour redresser la situation

Associations

- **Organisation d'autres types d'événements** après la crise pour **substituer** ceux précédemment annulés
- Report d'événements jusqu'en **2022**
- Crainte d'une **baisse des aides** privées et publiques pour les futurs projets
- Pour les événements avec les **enfants** : crainte que ceux-ci soient **accaparés par le rattrapage scolaire** et que tous les concerts ne puissent pas se produire

Autres

- Poursuite des activités grâce à une **bonne santé financière** et à des frais de personnels bas (bénévoles)
- L'envoi de mails pour les cotisations 2020 ne peut pas se faire, car **le mailing est bloqué** à l'Orif, suite au coronavirus
- **Pas d'effet à long terme** si la pandémie disparaît **avant la nouvelle saison**
- Beaucoup pensent pouvoir poursuivre leurs activités **normalement**

Entreprises à but lucratif

- Attente d'une **vague de travail** après la crise
- Les **aides d'urgence** sont **indispensables** pour la poursuite des activités
- Les cinémas craignent un **public absent** lors de la reprise, et certains pensent à proposer des **prix très bas** ou des **formules d'abonnement nouvelles**

Entreprises à buts non lucratifs

- Revoir les événements proposés, **modification des pratiques habituelles**
- Situation **difficile** jusqu'à la fin de l'année, car le **réseau de clients (écoles)** risque de se **rompre**
- **Concurrence rude** entre les différents acteurs à la reprise
- **Impossibilité de prévoir des travaux** de réfection du bâtiment suite à une **modification des budgets**

Avez-vous des remarques à transmettre au Service de la culture ?

Les réponses ont été résumées pour en faciliter la lecture.

Indépendants

- Remerciements au SeCu pour le sondage
- **Manque de clarté concernant les demandes de subvention**, pour savoir dans quel canton les faire, s'il on est domicilié dans un autre canton que celui où l'on collabore avec des partenaires
- Appels à l'aide
- Certaines familles sont mises dans des **situations précaires**
- Les questions ne sont pas toutes adaptées à la **réalité** de chaque cas
- Informer aussi les **germanophones** des prochaines étapes

Associations

- Remerciements pour la bonne gestion de la crise et du soucis que le SeCu porte aux associations
- Merci de nous informer si les **subventions attribuées** cette année restent acquise en cas de **report d'une année** et si une demande est à nouveau possible pour cette même manifestation l'année prochaine.

Autres

- Les **arts plastiques** ne sont pas assez mis en évidence dans le questionnaire
- Remerciements pour le soutien apporté
- Des problèmes seront liés au remboursement de l'argent emprunté : **impossibilité de travailler plus** car les journées habituelles comptent déjà entre 10 et 18 heures de travail

Entreprises à but lucratif

- Remerciements pour considérer tous les acteurs culturels, peut importe leur taille, et la possibilité de s'exprimer

- **Subventions** de la Loterie Romande **essentiels à la survie** d'événements
- Les Cantons doivent insister auprès des **communes** afin qu'elles **honorent leurs engagements financiers** (CORIOLIS)

Entreprises à but non lucratif

- Vifs remerciements pour la réactivité du SeCu
- Regrets de ne pas pouvoir **revenir en arrière dans le sondage** pour modifier certaines réponses
- Demande que le SeCu prépare des **directives claires et adaptées** pour les acteurs culturels
- **Demande de soutien** au SeCu pour la **musique actuelle**
- Demande de **coordination** de la communication et des échanges au niveau cantonal, trop de redondance
- Demande de **maintient d'un dialogue** entre les structures et le SeCu
- Rêve: un équilibre entre les possibilités financières de Service de la culture, par rapport au service des sports, **réunis dans le même département**
- Établir un **sondage en allemand** aussi

Avez-vous des projets à court terme ou des idées pour un plan de relance ?

Les réponses ont été résumées pour en faciliter la lecture.

Indépendants

- **Diversifier ses activités**
- Trouver un **travail «alimentaire»**
- Elargissement et adaptation du **statut «d'intermittant»** ou mise en place d'un **revenu universel**
- Réfléchir à un **projet commun** pour les acteurs culturels fribourgeois, sous forme de petit festival, incluant des projets avortés, des réalisations interrompues, mais aussi de nouvelles idées pour regrouper les artistes dans cette adversité. Le canton pourrait subventionner non seulement un projet mais aussi un effort commun sur le terrain d'une alliance culturelle fribourgeoise

Associations

- Lancement d'une **campagne de dons**
- Utilisation des **supports informatiques et déploiement des activités**
- Organisation d'un **souper de soutien**
- Proposer des **événements gratuits** pour garder le lien avec le public

Autres

- Renforcer sa **présence sur internet**
- Utilisation du numérique pour **proposer des cours à distance**
- Contraindre les lieux subventionnés par l'Etat d'**autoriser le chômage pour les employés sans contrat de travail**

Entreprises à but lucratif

- **Fêter la réouverture** avec une semaine spéciale et des **tarifs avantageux**

- A moyen terme (dès réouverture + en 2021 + 2022) : **suspendre la perception de la taxe sur les spectacles** (ou selon les mécanismes légaux, la percevoir et la rembourser intégralement), de façon à ce que les acteurs culturels puissent soit **bénéficier de montants de subventions plus importants** destinés à les remettre sur pied, soit bénéficier d'une marge leur permettant de faire des actions tarifaires ciblées envers les spectateurs
- Récolte de **dons**
- **Achat par l'Etat d'un quota de billets d'entrées** par spectacles/films fribourgeois pour ensuite les offrir aux habitants afin de relancer l'accès aux salles de spectacle/cinéma
- Suppression de l'**impôt sur le divertissement**

Entreprises à but non lucratif

- Organisation ou co-organisation d'un **événement de relance**
- Lors de la reprise, **communication forte** pour fêter un anniversaire
- Enrichir l'**offre en ligne**
- **Baisse de tarifs**
- Organisation d'**une exposition (muséale) collaborative**, avec des artistes du canton, en cas de soutien extraordinaire du SeCu
- Proposer des **portes ouvertes**
- **Comblent les 20% des salaires** que les RHT ne prennent pas en charge
- Appel aux **dons**

6. Résumé

1. Description des structures

Ce sondage, rempli par 224 personnes, comprend : 18 % d'indépendants, 20 % d'associations culturelles d'amateurs, 17 % d'autres, 4 % d'entreprises culturelles à but lucratif et 40 % d'entreprises culturelles à but non lucratif.

Près de 35 % des sondés exercent dans le domaine de la musique. Les arts de la scène représentent 25 % des sondés. Les disciplines qui comptent le moins de répondants sont le cinéma et la littérature.

Les bénéficiaires des subventions de l'État de Fribourg ou de la Loterie Romande sont minoritaires chez les acteurs/actrices indépendant-es et inexistant pour les entreprises à but lucratif. Dans les autres types de structures, plus de la moitié des répondants en sont bénéficiaires. En revanche, un tiers des indépendants sont des **bénéficiaires indirects de ces subventions**. Ce sont eux qui en profitent le plus de façon indirecte. Très peu de répondants sont bénéficiaires directs de **subventions venant de dispositifs romands mutualisés**.

2. Analyse de la situation actuelle de pandémie COVID-19

Globalement, **la plupart des projets sont annulés**. Un grand pourcentage de répondants ne savait pas encore au moment du sondage s'ils allaient reporter ou déplacer leur projet.

La majorité des répondants se retrouvent en difficultés financières dans cette crise. Ils sont actuellement contraints d'annuler des mandats, des événements et des répétitions. Les personnes engagées sans contrats de travail se retrouvent dans de grandes difficultés. A la reprise, des répondants craignent un embouteillage chez les prestataires, une concurrence féroce avec les événements reportés, une difficulté à trouver des financements et des coûts multipliés.

3. Impact financier de la pandémie sur les activités

Presque 80% des sondés affirment que les **mesures prises dans la lutte contre le coronavirus** ont des impacts sur leurs manifestations / activités / projets. Certains attendent de connaître la durée de la pandémie et des mesures prises pour savoir s'ils seront touchés ou non. Ceux qui ne sont pas touchés expliquent que leur manifestation / activité / projet ne se situe pas dans la période de crise ou qu'ils n'avaient tout simplement pas de contrat durant cette période.

Les projets les plus coûteux, avec un budget supérieur à 100'000 CHF, sont conduits en grande partie par les entreprises à but non lucratif. Ils incluent pour la plupart les festivals et salles d'événements tels que les théâtres ou les salles de concert.

Les entreprises à but non lucratif sont les structures à avoir le plus de parts de **subventions publiques dans leur budget** (seul 12% n'en bénéficient pas), avec également de grandes parts pour la plupart d'entre elles. Les répondants des milieux du cinéma et de «l'interdisciplinaire» perçoivent

pour plus de 70% d'entre eux des subventions publiques dans leur budget. Les milieux du cinéma, des arts visuels et «autre» reçoivent la plus grande part.

Les structures ont répondu majoritairement qu'elles n'avaient pas annulé de **contrat avec une structure dont le siège est dans le canton de Fribourg**.

Pour une majorité des répondants, la crise n'a **aucun impact sur les charges**. On peut remarquer une tendance générale vers une diminution des charges, c'est-à-dire à une réduction des coûts. Pour la totalité des structures, les conséquences de la pandémie représentent une **économie de charges entre env. 1 et 2 millions de francs au minimum**.

C'est l'exact contraire du côté des recettes. On constate une **diminution générale des produits**, peu importe le type de structure. Une majorité ces pertes se trouvent dans une fourchette entre 2'000 et 50'000 CHF. 15 des répondant ont indiqué des pertes de plus de 100'000 CHF, sans savoir de combien il s'agissait exactement. Un répondant dans le milieu muséal/touristique a indiqué avoir une diminution des recettes se situant entre 1,5 et 3 millions de francs. Les **pertes au niveau des recettes atteignent entre 2,5 et 5 millions de francs au minimum**.

4. Aide financière et indemnisations

Globalement, les **indépendant-es** s'interrogent encore sur les aides qu'ils vont solliciter. L'appel aux indemnités pertes de gain APG semble cependant être la solution la plus convoitée, pour 43% des répondants.

Du côté des **entreprises à but lucratif**, c'est l'appel au RHT qui semble être l'aide réclamée dans plus de 63% des cas.

Les **entreprises à but non lucratif** s'interrogent également sur les types d'aides qu'elles vont solliciter. 27% ont indiqué ne pas avoir besoin d'aide si elles reçoivent les subventions déjà promises par le SeCu pour les frais engagés.

40% des **associations** ont indiqué n'avoir besoin d'aucune aide. 6 d'entre elles souhaitent déposer une demande auprès des Associations nationales faitières.

5. Regard vers le futur

Une fois les coûts liés à la crise absorbés par les aides d'urgence, la plupart des **indépendants** ont une volonté de tout mettre en œuvre pour continuer leurs activités. Certains pensent à trouver un travail « alimentaire » avant de repartir dans des projets artistiques, d'autres attendent la fin de la pandémie pour présenter les travaux qui n'ont pas pu l'être jusqu'à présent, non sans crainte : un foisonnement de productivité apporte une concurrence supplémentaire.

Certaines **associations** prévoient d'organiser d'autres types d'événements pour substituer ceux qui n'ont pas pu être organisés. Des reports pourraient être fait jusqu'en 2022, pour autant que cela soit

possible et selon la disponibilité des membres. On craint une baisse des aides privées et publiques.

Les **entreprises à but lucratif** devront faire face à une vague de travail. Celles-ci sont dépendantes des aides d'urgence. Dans le milieu du cinéma, on craint l'absence de public. Les répondants se disent prêts à brader.

Les **entreprises à but non lucratifs** quant à elles sont prêtes à modifier leurs pratiques habituelles. On craint également une baisse des clients et une concurrence rude lors de la reprise.

Les sondés ont également transmis quelques solutions pour tenter de faire face à la pandémie. Dans certaines associations ou entreprises à but lucratif, on parle de mettre sur pied des récoltes de dons ou des soupers de soutien. D'une manière générale, on pense à organiser une série d'événements (parfois gratuits), des fêtes de réouverture, des portes ouvertes ou tout autre événement de relance. Dans bien des milieux, les répondants profitent de renforcer leur présence sur le web et de développer de nouvelles activités à distance (cours, vidéos de présentation) dans le but de garder le lien avec le public.

Des projets plus ambitieux sont en cours de réflexion, comme une exposition muséale regroupant plusieurs artistes du canton ou un festival regroupant tous les projets artistiques avortés.

Des répondants proposent enfin la mise en place d'un revenu universel, l'élargissement et l'adaptation d'un statut d'intermittant, la suppression temporaire de l'impôt sur le divertissement ou encore l'accès au chômage pour les travailleurs sans contrat.